



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 15 avril 2024**

**Date de convocation : 08 avril 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Carnières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/30 portant présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire**

**Membres présents (53 titulaires et 1 suppléant)** : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

**Membres excusés (1)** : GOURAUD Francis

**Membres absents (10)** : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, MAILLY Chantal

**Membres ayant donné procuration (9)** : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, LEDUC Brigitte à HENNEQUART Michel, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, DAUCHET Martine à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, RIBES-GRUERE Laurence à DOERLER-DESENNE Axelle

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

2024/

## **Délibération 2024/30 portant présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire**

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) concède à la société AJP – GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENTS la gestion déléguée des services réguliers de transport routier non urbain de voyageurs, y compris le transport scolaire, du Périmètre n°3B.

Par une convention de transfert du contrat régional de concession de service public de transport public routier interurbain et scolaire de la Région des Hauts-de-France à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C), il a été convenu que la CA2C assumait la pleine exécution de la compétence transport à compter du 1<sup>e</sup> janvier 2022.

*Vu les articles L1411-1 et suivants, R1411-1 et suivants du code de général des collectivités territoriales (CGCT),*

*Vu le contrat du 28 mai 2019 relatif à la concession pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire portant attribution de la concession de service à la société AJP – GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENTS,*




*Vu le rapport annuel du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire annexé à la présente délibération, annexé à la présente délibération,*

**L'Assemblée prend acte de la présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire annexé à la présente délibération.**

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

*Annexe(s) -*

[Rapport annuel du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire](#)

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2024 Publication le 19/04/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC ROUTIER INTERURBAIN ET SCOLAIRE



## SOMMAIRE

<b>I. DONNEES SUR LE PERSONNEL</b>	5
<b>A. Présentation du concessionnaire</b>	5
1. Dénomination du concessionnaire et siège social	5
2. Evolutions de la composition du concessionnaire	5
3. Modalités de gouvernance : Evolution du comité de pilotage et la cellule de coordination	5
4. Evolution de la sous-traitance	5
<b>B. Organisation du concessionnaire</b>	5
1. Evolution de l'organigramme détaillé du concessionnaire et du personnel dédié à la DSP	5
2. Détail des effectifs présents sur l'année	5
3. Détail des formations du personnel	6
4. Suivi du programme d'investissement contractuel	6
5. Mise à jour de l'inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué	6
<b>II. DONNES TECHNIQUES RELATIVES A L'EXPLOITATION ET AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU</b>	7
<b>A. Promotion du réseau</b>	7
1. Analyse des actions de communication et de marketing sur la fréquentation dans le cadre des actions du plan de communication	7
2. Résultats des enquêtes et sondages, avec les résultats sur la satisfaction des usagers, sur demande de l'Autorité déléguée	16
<b>B. Modalités de distribution des titres</b>	17
<b>C. Suivi de la qualité du réseau</b>	18
1. Suivi exhaustif des réclamations et réponses apportées	18
2. Taux de contrôle, de fraude et bilan des infractions et de sa politique en matière de fraude	21
3. Nombre exhaustif de jours de grève et nombre de grévistes sur le P3.	22
4. Services non effectués, sinistralité et dysfonctionnements divers	22
5. Liste des pannes ayant entraîné des annulations de courses	23
6. Récapitulatif des pénalités supportées par le concessionnaire	23
<b>D. Exploitation du réseau</b>	24
1. Répartition kilomètre/temps de conduite	24
2. Bilan ligne par ligne des kilomètres réalisés	24
3. Bilan des services réalisés en sous-traitance	24

4.	Tableau des modifications de l'offre .....	24
5.	Vitesse commerciale réelle par ligne (à défaut, vitesse théorique) .....	24
6.	Mise en perspective de l'évolution de l'offre : analyse et propositions .....	24
<b>E.</b>	<b>Fréquentation du réseau</b> .....	<b>25</b>
1.	Ventilation par ligne et par titre (isoler interurbain/urbain, préciser nature produit des titres) .....	25
2.	Tableau des indicateurs (cf IV) .....	28
3.	Histogramme du nombre de voyage par ligne .....	28
4.	Mise en perspective et analyse de l'évolution de la fréquentation depuis l'année 1 du contrat .....	28
•	<b>Contexte démographique</b> .....	<b>29</b>
<b>F.</b>	<b>Relation avec la clientèle</b> .....	<b>30</b>
1.	Analyse des ventes de titres et des effets de la politique tarifaire .....	30
2.	Vision prospective des pratiques et modes de déplacement .....	30
<b>G.</b>	<b>Présentation du matériel roulant</b> .....	<b>30</b>
1.	Inventaire mis-à-jour .....	30
2.	Suivi du programme d'investissement contractuel .....	30
3.	Age du parc .....	30
4.	Maintenance des véhicules .....	30
<b>H.</b>	<b>Sécurité sur le réseau</b> .....	<b>31</b>
1.	Nature et importance des problèmes rencontrés sur le réseau : Incivilités, travaux .....	31
2.	Le recensement des actes de délinquance .....	31
<b>I.</b>	<b>Présentation des évolutions des systèmes</b> .....	<b>34</b>
1.	Système billettique .....	34
2.	Système d'aide à l'exploitation (SAE) .....	34
3.	Système information voyageurs (SIV) .....	34
<b>III.</b>	<b>DONNEES FINANCIERES</b> .....	<b>35</b>
<b>A.</b>	<b>Le compte de résultat d'exploitation</b> .....	<b>35</b>
1.	Produits .....	35
2.	Charges .....	38
3.	Résultat .....	46
<b>B.</b>	<b>Les engagements à incidences financières</b> .....	<b>46</b>
<b>C.</b>	<b>Les comptes sociaux du concessionnaire</b> .....	<b>46</b>
<b>D.</b>	<b>Le bilan des activités réalisées pour le compte de tiers</b> .....	<b>47</b>
<b>IV.</b>	<b>RATIOS SYNTHETIQUES</b> .....	<b>47</b>
<b>V.</b>	<b>DONNEES COMPTABLES</b> .....	<b>47</b>



## INTRODUCTION

L'année 4 de la délégation de service public marque une amélioration nette de la qualité de service qui se traduit par une baisse significative du nombre de réclamations et de pénalités.

Les efforts importants de recrutement ont permis de surmonter la pénurie de conducteurs qui avait engendré un plan de transport adapté l'année précédente.

Si l'année a été perturbée par la succession de mouvements sociaux nationaux liés à la réforme des retraites, nous constatons malgré tout une hausse de la fréquentation commerciale.

Juridiquement, au cours des quatre premières années d'exploitation, les avenants suivants ont été signés ;

Avenant 1 : Modification de la gamme tarifaire (pour application en année 2)

Avenant 2 : Ajout de la ligne 311 (pour application en année 2)

Avenant 3 : Plan annuel d'action commerciale, plan de production, inventaires B et C et prolongation des services liées à l'intégration de la ligne 311 entre Aniche et Denain / Modification de l'offre

Avenant 4 : Mise en œuvre d'un service d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) tel que prévu à l'article 31 du contrat (pour application en année 2)

Avenant 5 : Actualisation de l'offre : modifications de services / ajustements des modalités du paiement à la validation

Avenant 6 : modalité de transfert du contrat de concession à la CA2C

## I. DONNEES SUR LE PERSONNEL

### A. Présentation du concessionnaire

#### 1. Dénomination du concessionnaire et siège social

PLACE MOBILITE CAUDRESIS-CATESIS (PMCC) – 750 rue de Noyelles 59400 Cambrai

#### 2. Evolutions de la composition du concessionnaire

L'actionnaire de PLACE MOBILITE CAUDRESIS-CATESIS n'a pas évolué au cours de l'année

#### 3. Modalités de gouvernance : Evolution du comité de pilotage et la cellule de coordination

Pas de groupement d'entreprise donc sans objet

#### 4. Evolution de la sous-traitance

La société dédiée sous-traite toujours une partie de son activité aux sociétés suivantes :

PLACE MOBILITE CAMBRESIS, dont le siège social est situé au 750 rue de Noyelles 59400 Cambrai, immatriculée sous le n° 326 286 663 R.C.S. Douai

AUTOCARS LOLLI, dont le siège social est situé au 304 rue de Ferin 59500 Douai, Immatriculée sous le n° 046 950 259 RCS Douai

LIVENAIS VOYAGES, dont le siège social est situé au 19 rue de la Déportation 02630 Mennevret, Immatriculée sous le n° 835 580 184 RCS Saint-Quentin

### B. Organisation du concessionnaire

#### 1. Evolution de l'organigramme détaillé du concessionnaire et du personnel dédié à la DSP

Vous trouverez l'organigramme en **annexe 01.**

#### 2. Détail des effectifs présents sur l'année

	ETP CONDUITE	ETP MOI	ETP GLOBAL
PMCC	17,86	6,87	24,73
PMC	7,35		7,35
LOLLI	0,06		0,06
LIVENAIS	3,57		3,57
Total	28,84	6,87	35,71

Le détail de la répartition par personne se trouvent dans l'annexe 23 onglets 2.5 sur les personnes.

3. Détail des formations du personnel  
**Annexe 02**

Formations suivies par les salariés de PMCC.

Formations	Heures
Accompagnement terrain	19,5
FCO	70
La réglementation sociale européenne et française	5,25
Le chronotachygraphe	5,25
Le constat amiable	5,25
Transport des personnes à mobilité réduite	5,25
VEHICULE GAZ	4
<b>Total général</b>	<b>114,5</b>

Formations suivies par les salariés de PLACE MOBILITE CAMBRESIS

Formations	Nombres d'heures
Accompagnement terrain	70
FCO	455
La réglementation sociale européenne et française	34,5
Le chronotachygraphe	31
Le constat amiable	28
Transport des personnes à mobilité réduite	29,75
VEHICULE GAZ	2
<b>Total général</b>	<b>650,25</b>

4. Suivi du programme d'investissement contractuel

Les coûts relatifs à la billettique sont en lien avec la cellule mutualisée sont référencés dans le compte SAEIV-fonctionnement.

5. Mise à jour de l'inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué

L'inventaire des matériels billettique est repris en annexe 21



## II. DONNES TECHNIQUES RELATIVES A L'EXPLOITATION ET AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU

### A. Promotion du réseau

#### 1. Analyse des actions de communication et de marketing sur la fréquentation dans le cadre des actions du plan de communication

- **Bilan de l'année**

La montée en puissance des actions de promotion, couplée avec l'amélioration de la qualité du service, ont permis une hausse sensible de la fréquentation du réseau sur l'année 2022-2023.

Dans d'un souci d'efficacité et de qualité des publications, Place Mobilité s'est adjoint les services d'une agence de communication Lilloise (Kamélécom) à partir de mai 2023.

- **Outils de Communication**

Pour rappel, le service Marketing du P3B pilote la communication en concertation avec la Région via les canaux suivants :

- site Internet <https://arcenciel.hautsdefrance.fr/arcenciel3> : gestion des alertes / info trafics / actualités
- page FACEBOOK <https://www.facebook.com/reseauarcenciel3> : info-traffic / communication et promotion du réseau
- SMS
- email
- dans les véhicules
- aux arrêts

Les publications sont effectuées de manière très régulière, notamment sur les perturbations liées aux travaux ou aux modifications d'offre de transport.

**Sur l'année 4, notre page Facebook a comptabilisé plus de 220 000 visites.**



- **Actions commerciales**

- **Semaine de la mobilité**

Comme tous les ans, la semaine de la mobilité est l'occasion de parler positivement des transports collectifs.

PLACE MOBILITE a ainsi réalisé 3 actions :

- **la création d'un visuel de campagne,**



- **l'opération de gratuité** le samedi 17 septembre qui a généré la distribution de 820 tickets gratuits.



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022  
**TICKET UNITAIRE  
GRATUIT**

#RENTREEDUTRANSPORTPUBLIC.FR



- la tenue d'un stand de mobilité dans la galerie commerciale Leclerc de Caudry le 20 septembre



### ➤ Déploiement d'un outil d'information SMS

Place Mobilité a investi une partie du budget marketing au déploiement d'un outil SMS intégré au site Arc-en-Ciel, déployé le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ce service bénéficie à 971 inscrits pour 9 631 sms envoyés à fin décembre 2023.



**INFO SMS**  
Restez informés

**Votre info trafic en temps réel !**

Inscrivez-vous au service sur notre site internet

Besoin d'une info ?  
du lundi au vendredi:

- Agence de Caudry  
03 27 20 29 27  
1 Bis rue Stephenson  
8H00 à 12H30  
14H00 à 18H00
- Agence de Solesmes  
03 27 20 29 25  
Voyette de Vertain  
8H30 à 12H30  
14H00 à 18H00

[www.arcenciel.hautsdefrance.fr](http://www.arcenciel.hautsdefrance.fr)

**arc en ciel**  
Région Hauts-de-France

➤ **Récompenser les abonnés : jeux concours de Noël**

Le mois de décembre est un mois de jeux concours où l'on récompense les abonnés pour leur usage des transports en commun. Un séjour insolite a été offert à un abonné pour un concours du plus beau sapin.

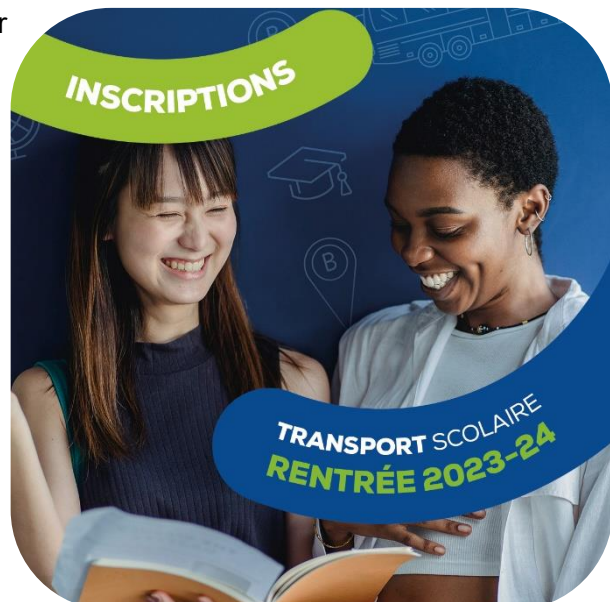


➤ **Inscriptions scolaires**

Afin d'accompagner les familles dans leur procédure de renouvellement, une campagne d'information a été lancée le 15 juin 2023.

Un flyer qui synthétise les démarches d'inscriptions a été produit afin de guider les usagers.

Une version numérique a été envoyée aux établissements. Une version papier est disponible en agence.



### ➤ Campagne Gratuité des – de 26 ans les week-ends et jours fériés

La gratuité pour les – de 26 ans est un atout important de la gamme tarifaire pour générer du trafic sur les périodes creuses de l'année.

Utile pour les scolaires, cette gratuité est aussi un levier pour la clientèle non scolaire de moins de 26 ans.

Afin de faire connaître cet avantage, une campagne digitale a été déployée sur les plateformes Google Ads et Facebook les mois de juillet et d'août 2023.

Les résultats de cette campagne sont très bons. Nous observons une hausse de trafic de plus de 57% de trafics (+ 3000 validations) sur les mois de juillet et d'août 2023 par rapport à l'été 2022.

Cette campagne sera rééditée plusieurs fois dans l'année.



### ➤ Packs Nouveaux Arrivants

Capter de nouvelles clientèles est un axe important du plan d'actions commerciales. Afin d'attirer les nouveaux habitants du territoire vers la pratique des transports en commun, un pack découverte 10 voyages leur est adressé par courrier.

Une base d'adresse est achetée mensuellement à Mediapost.

Ce pack contient :

- Un billet sans contact pré-chargé de 10 voyages
- 1 guide tarifaire
- 1 plan de réseau
- Les fiches horaires du secteur du nouvel arrivant

En année 4, **452 packs ont été envoyés générant 210 validations.**

Le taux d'utilisation de ces packs a été relativement faible : seuls 5% des voyages offerts ont été utilisés.

Le coût de l'opération étant élevé au regard de son bénéfice, les modalités d'accès au pack seront revues.



### ➤ Ateliers de mobilité

Le service Marketing propose également aux acteurs locaux des ateliers de présentation des transports Arc en Ciel.

Place Mobilité a proposé ses services à toutes les structures sociales de la CA2C. Aucune n'a pas pour le moment souhaité en bénéficier.

### ➤ Diffusion des supports d'information voyageurs

Comme chaque année, un kit d'information voyageur (composé d'un présentoir, de plans, de fiches horaires) est envoyé à toutes les mairies des communes du périmètre Arc en Ciel.

Depuis février 2023, les supports d'information d'Arc en Ciel sont disponibles à l'agence TUC, réseau urbain de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, sur le pôle d'échanges de Cambrai.



### ➤ Création de nouveaux supports

Un nouveau flyer intitulé « Votre Guide pour bien voyager » qui comme son nom l'indique est composé d'informations essentielles pour un néophyte.

La création de ce support part du constat qu'aucun support général simplifié n'existait pour faire de la prospective lors de stands ou d'ateliers.

Il contient bien les informations essentielles telles que :

- Les lignes principales du réseau
- Comment préparer son trajet

- Comment lire une fiche horaire
- Les tarifs principaux
- Comment s'abonner
- Comment nous contacter



**INFO TRAFIC**  
Pour rester informé sur toutes les perturbations du réseau :

- 1 Sur le Site Internet dans la rubrique « INFO TRAFIC ».
- 2 Par SMS : Inscrivez-vous à notre « ALERTE SMS » afin de recevoir un message en cas de perturbation sur votre ligne.
- 3 À l'arrêt de bus

**Agence de Solesmes**  
Voilette Verlain - 03 27 20 29 25  
8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

**Agence de Caudry**  
1 Rue rue St-Jean - 03 27 20 29 27  
8h00 à 12h30 - 14h00 à 18h00

contact@arcanciel.fr  
Suivez-nous sur facebook  
www.arcanciel.hautsdefrance.fr  
Tous les factés et info trafic sur notre site internet

**arc en ciel**  
Caudrésis-Catésis  
MOBILITÉ

**LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ET LA CAZC VOUS TRANSPORTENT**  
**VOTRE GUIDE POUR BIEN VOYAGER !**

**LES TARIFS**  
Que vous soyez voyageur occasionnel ou régulier, nous avons le tarif adapté à vos besoins.

Le ticket unitaire 1€ valable 2h

L'abonnement À PARTIR DE 10€/mois

La validation de votre titre se fait, lors de la première validation dans le car.

**COMMENT S'ABONNER ?**  
La carte pour voyager sur le réseau des Hauts-de-France.

Pour obtenir votre carte PASS PASS, rendez-vous dans l'agence la plus proche de chez vous ou renvoyez nous le formulaire d'abonnement complété disponible et à télécharger sur notre site internet.

**PRÉPARER SON TRAJET ?**  
Trouver votre arrêt, votre ligne et les horaires de passage dans votre commune.  
- par téléphone au 03 27 20 29 25 : Un agent d'information vous aidera à préparer tous vos trajets.  
- sur le site internet dans la rubrique «se déplacer» : Accès aux plans, fiches horaires, calculateur d'itinéraire.

➤ **Promotion de l'abonnement jeune – de 26 ans dans le guide étudiant de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHDF)**

Une insertion publicitaire (575€ HT) a été achetée dans le guide étudiant 2023-2024 de l'UPHDF. Le visuel met en avant le coût attractif de l'abonnement (10€).

### ➤ Préparation de campagnes et de supports pour l'année 5

La fin d'année 4 est un temps privilégié pour préparer les campagnes et supports du plan d'action de l'année suivante.

Les templates des réseaux sociaux ont été revus dans leur ensemble pour donner une image plus moderne et dynamique. Ils sont déclinés selon les thématiques : annonces, travaux, nouveautés, etc.



Les visuels de campagnes jusqu'à décembre ont été anticipés :

- Semaine de la mobilité
- Promotion des tarifs et fiches tarifs
- Campagne sur le harcèlement scolaire
- 50% employeur





### PROFITEZ DU BON PLAN !

### COMMENT ACHETER VOTRE TITRE DE TRANSPORT ?



1. Dans l'agence la plus proche de chez vous.
2. Sur la boutique en ligne : Vos identifiants vous seront transmis par l'agence ou par courrier à la réception de votre carte.



La carte Pass Pass pour voyager dans les Hauts-de-France, à valider à chaque montée.

#### Pour obtenir votre carte PASS PASS :

1. Dans l'agence la plus proche de chez vous.
2. Par courrier, en téléchargeant le formulaire de la création sur notre internet.
3. Par mail, en nous renvoyant le dossier complet (formulaire, photo et justificatifs) à l'adresse suivante :

[contact@arcenciel.fr](mailto:contact@arcenciel.fr)

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AVEC LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ :

- Une photo d'identité.
- Une photocopie de pièce d'identité.
- Une photocopie d'un justificatif de domicile.

#### INFO TRAFIC

##### Pour rester informé sur toutes les perturbations du réseau :



Sur le Site Internet dans la rubrique « INFO TRAFIC ».



Par SMS : Inscrivez-vous à notre « ALERTE SMS » afin de recevoir un message en cas de perturbation sur votre ligne.



À l'arrêt de bus.

### • Perspectives pour l'année 5

Le service Marketing a identifié plusieurs axes d'amélioration pour l'année 4 :

- Information Voyageurs : propositions d'amélioration des documents d'information voyageur (fiches horaires en ligne et au poteau, fonds de poteau, etc.)
- Site Web : propositions d'amélioration des contenus
- Prospections : marketing direct sur les communes du périmètre, offres d'essai, etc.
- Ateliers de mobilité : proposer des ateliers de mobilité en lien avec les acteurs socio-économiques du territoire (ex Camions Bleus, CCAS, CLIC, etc.).

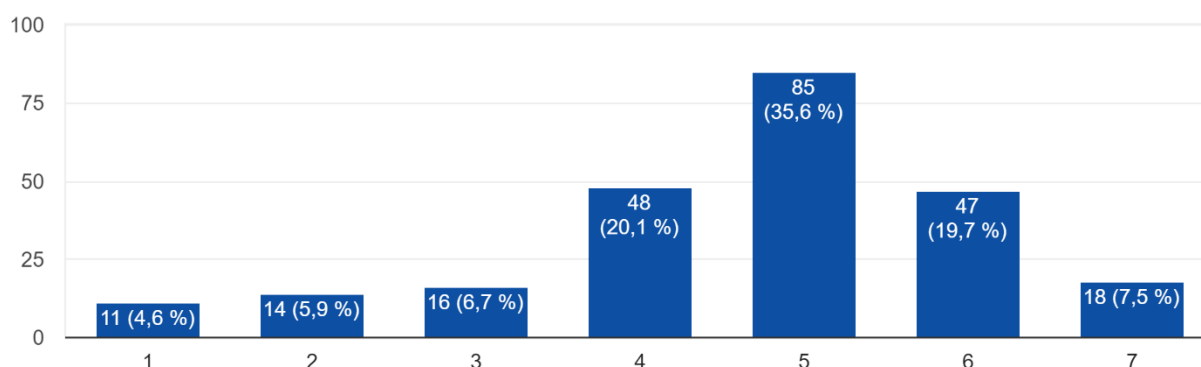
2. Résultats des enquêtes et sondages, avec les résultats sur la satisfaction des usagers, sur demande de l'Autorité délégante

La 2<sup>ème</sup> enquête satisfaction, menée au cours du mois de mars 2023, a suscité une hausse significative de la participation par rapport à la précédente réalisée en 2021 : 239 en 2023 contre 139 en 2021.

62,8% des usagers se déclarent au moins assez satisfait du réseau Arc-en-Ciel dans son ensemble.

20,1% se déclarent ni satisfait, ni insatisfait.

17,1% se déclarent au moins assez insatisfait.



**Légende : 1 : Absolument insatisfait / 7 Absolument satisfait**

Globalement, le niveau de satisfaction est stable par rapport à la précédente enquête, malgré les perturbations liées au manque de conducteurs l'année précédente et aux mouvements sociaux.

L'analyse complète est disponible en annexe.

## **B. Modalités de distribution des titres** **annexe 06**

La vente des titres s'effectue :

- Par le biais de l'agence de Caudry :  
Adresse : 1 bis Rue Stephenson 59 540 CAUDY  
Téléphone : 03 27 20 29 27  
Horaires : du lundi au vendredi : 8h00-12h30 / 14h00-18h00  
(Ouverture exceptionnelle sur le mois de septembre le samedi matin)

L'agence de Solesmes est équipée d'un TPVG et d'un TPVS.

- Par le biais des dépositaires :

Nous avons reconduit les deux dépositaires sortants :

- BAR TABAC LA CIVETTE : 1 Boulevard Paturle 59360 LE CATEAU CAMBRESIS
- LE CRISTAL : 2 place Maurice Schuman 59400 CAMBRAI

Le dépositaire « CIVETTE LE NARVAL » à AVESNES-LES-AUBERT n'a pas souhaité renouveler son contrat.

En remplacement, « LE VINCENNES » à ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI nous a démarché Place Mobilité pour rejoindre le réseau de dépositaire à partir de juin 2023.

Une communication de rappel a été faite sur les réseaux sociaux.

- Par le WEB : [arcenciel.hautsdefrance.fr](http://arcenciel.hautsdefrance.fr)



**NOS POINTS DE VENTE**

- Le Cristal**  
2 rue Robert Schuman  
59400 Cambrai
- La Civette**  
1 Boulevard Paturle  
59360 Le Cateau Cambrésis
- Le Vincennes** **NOUVEAU**  
4 Rue de la Liberté  
59292 Saint-Hilaire-lez-Cambrai

pass pass  
Hauts-de-France Mobilité  
Passerelle

Région Hauts-de-France  
ARC en CIEL

### C. Suivi de la qualité du réseau

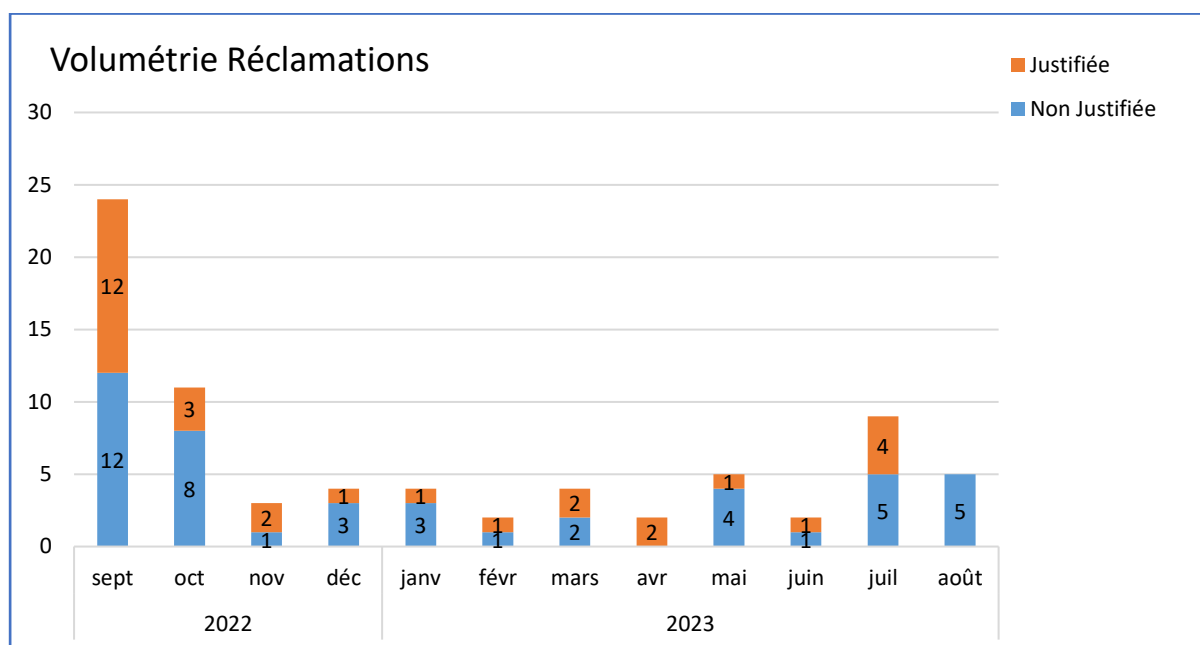
#### 1. Suivi exhaustif des réclamations et réponses apportées

Le processus de gestion des réclamations est encadré par une procédure générale définissant les rôles et responsabilités et des instructions pour la saisie dans la « Main courante » du logiciel d'exploitation « ABC planning »

Les réclamations sont reçues par téléphone, via les réseaux sociaux, par mail ou en face à face (Agence).

Les réclamations sont enregistrées à la date des faits et non du signalement et sont clôturées lors de la clôture de la (les) action(s) à entreprendre par les exploitants.

##### a. Volumétrie des réclamations 2022-2023

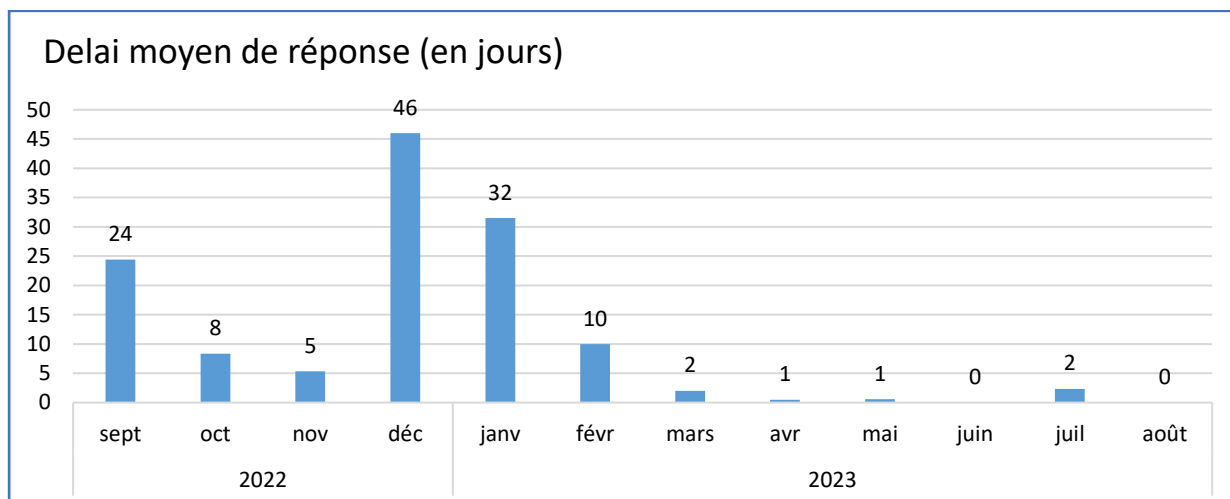


Nous constatons une nette baisse du nombre de réclamations en année 4, 75 contre 122 l'année précédente, soit une baisse de 38,5%.

Par ailleurs, 60% des réclamations ont été classées comme non justifiées. Pour rappel, une réclamation classée comme étant « justifiée » ne préjuge pas de la responsabilité de l'exploitant : par exemple, un retard lié à un accident peut entraîner une ou des réclamations dites « justifiées ».

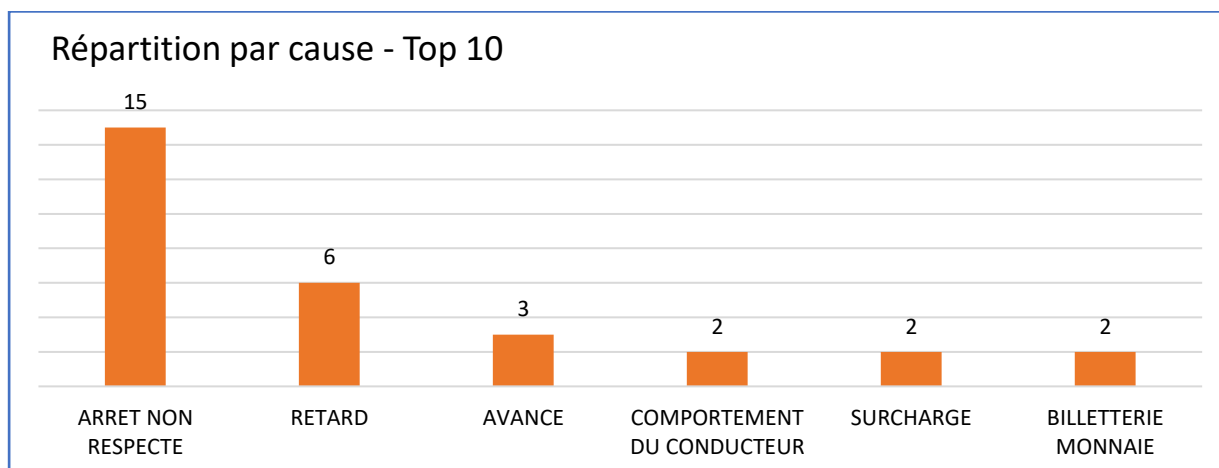
##### b. Délai de réponse aux réclamations

Note objectif de réponse aux réclamations est fixé à 15 jours, la moyenne de délai de réponse est de 11 jours, une réclamation n'est clôturée que lors de la clôture de la dernière action à entreprendre et pour certaines réclamations des investigations plus poussées sont nécessaires et nécessite un peu plus de temps. Sur cette période, 48% des réclamations ont été clôturées dans les 7 jours, 17% des réclamations ont été clôturées entre 8 et 15 jours et 35% ont nécessité un délai supérieur pour clôturer les actions à mener (étude de la course, convocation...).



#### c. Causes identifiées des réclamations reçues

Ici la notion de cause réelle est prise en compte. Elle est corrigée lors de la réponse à la réclamation et le fondement de la réclamation est analysé. Seules les causes des réclamations fondées sont analysées.



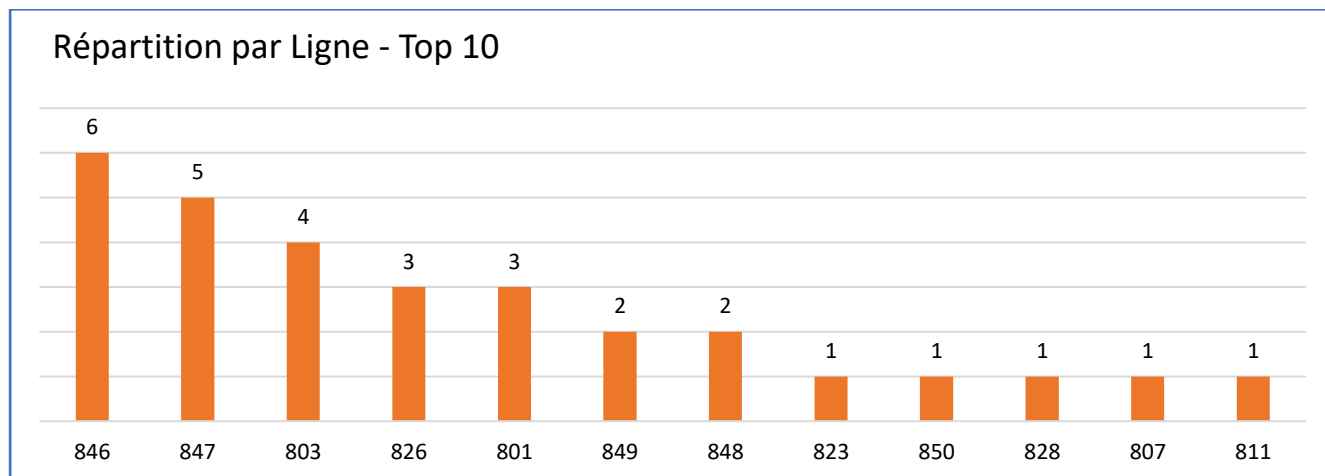
Le motif « le véhicule n'est pas passé » a été remplacé par « arrêt non respecté ».

Le principal objet de réclamation est « Arrêt non respecté » comme l'an dernier. Toutefois, le nombre de réclamations pour ce motif est baisse de près de 42% passant de 26 à 15.

Le deuxième et troisième objet de réclamation est le retard et l'avance, qui demeurent marginaux compte tenu du nombre de courses réalisées.

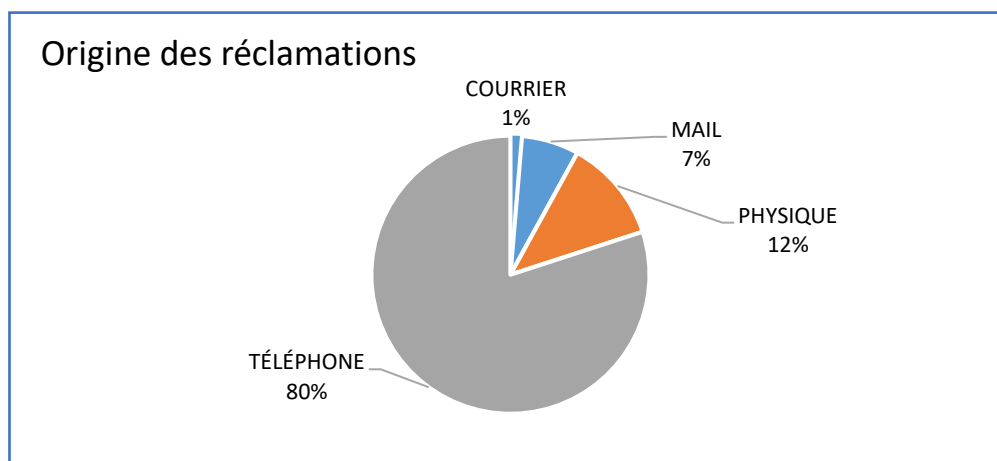
d. Répartition des réclamations reçues par ligne

Ne sont traitées que les réclamations justifiées.



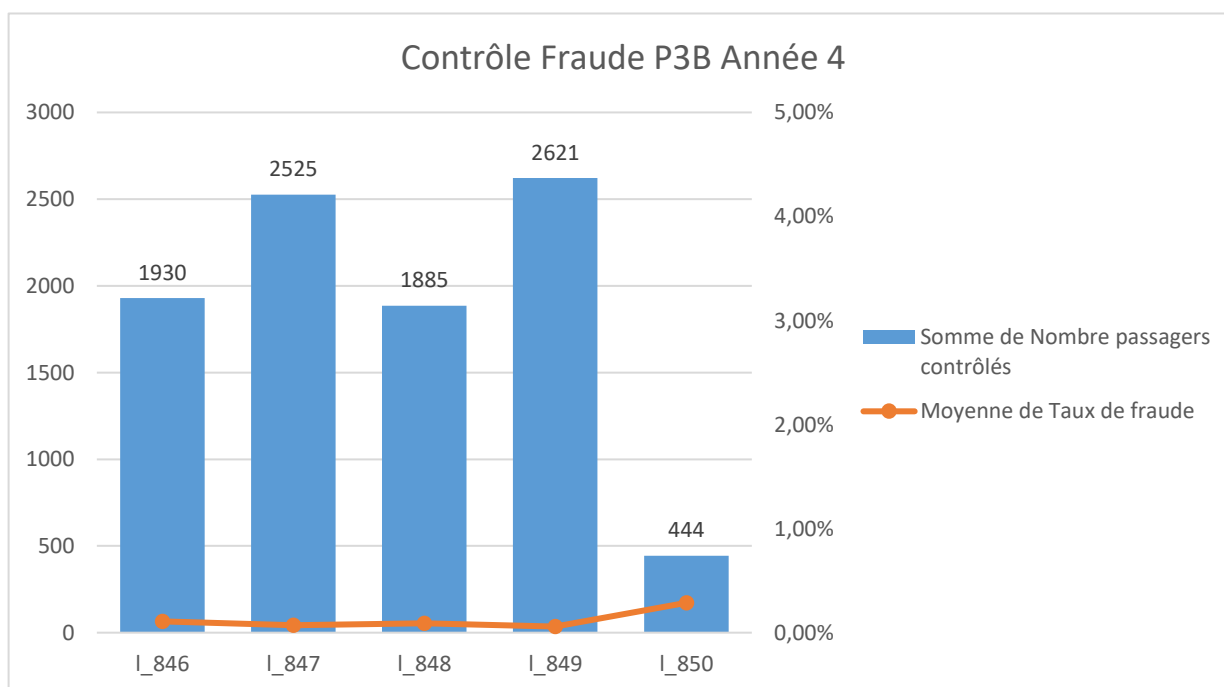
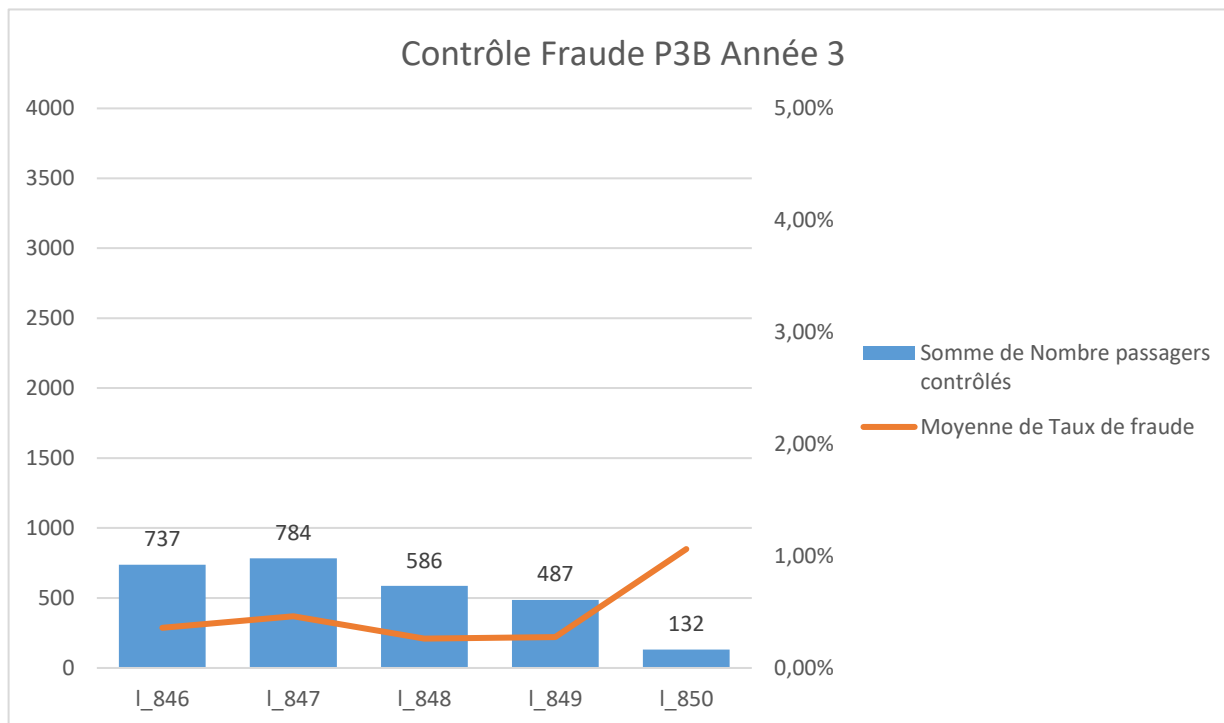
La ligne 846 sont les lignes à l'origine du plus grand nombre de réclamations. Les réclamations ont été enregistrées sur la période de septembre/octobre 2022 les adaptations de la rentrée ont permis de réduire ce nombre.

e. Mode de remontée des réclamations reçues par ligne



Toutes les réclamations sont saisies dans « la main courante » de logiciel d'exploitation « ABC ». Les usagers réclament principalement par téléphone, surtout en période de rentrée scolaire. Les réclamations par mails nous parviennent sur la boîte mail contact et les réclamations « physique » sont prises par l'agence.

2. Taux de contrôle, de fraude et bilan des infractions et de sa politique en matière de fraude



En année 4, la restructuration de l'équipe de contrôleurs a permis d'augmenter significativement le nombre de voyageurs contrôlés, passant de 2 726 à 9 405.

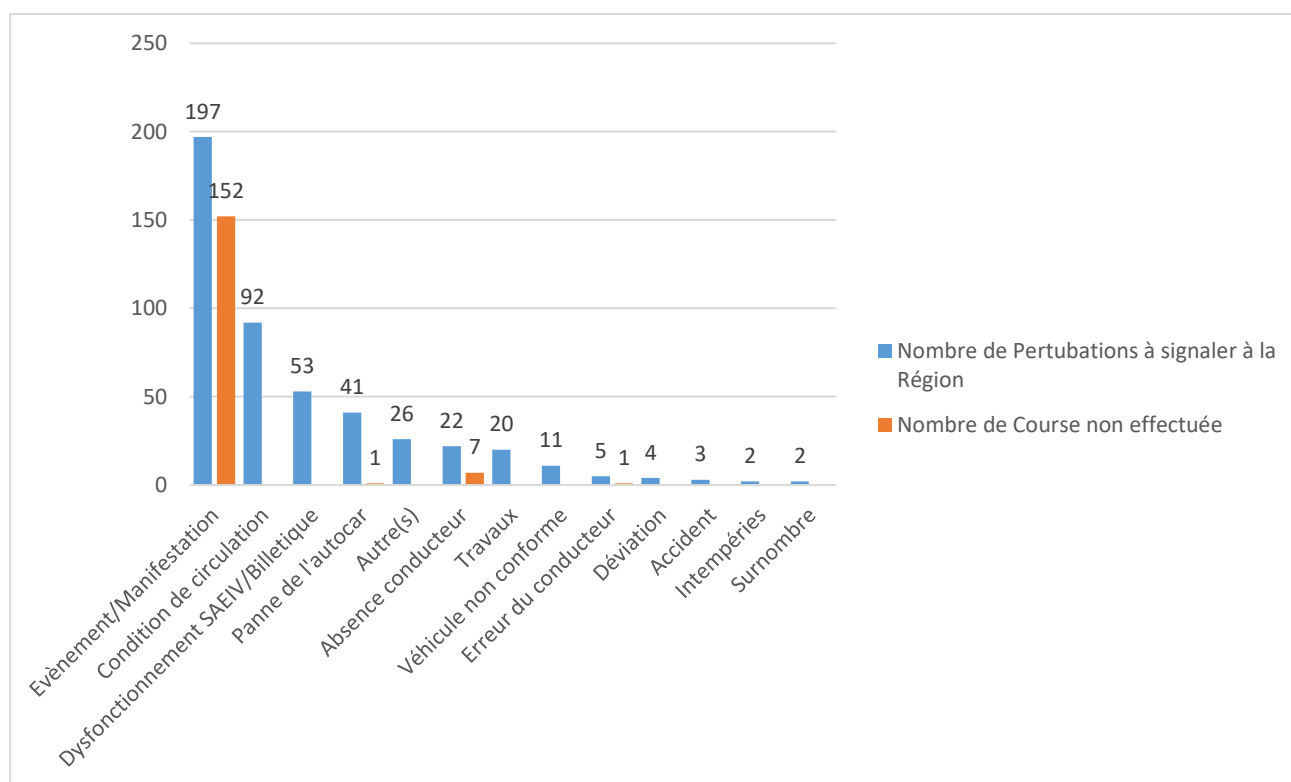
Grâce à l'amplification de ces contrôles, nous constatons une baisse du taux de fraude qui est passé de 0,37% à 0,10%.

3. Nombre exhaustif de jours de grève et nombre de grévistes sur le P3.

DATE	NB GREVISTE	STATUT	POSTE
31/01/2023	30	OUVRIER	CONDUCTEUR
07/02/2023	2	OUVRIER	CONDUCTEUR
11/02/2023	2	OUVRIER	CONDUCTEUR
06/03/2023	13	OUVRIER	CONDUCTEUR
07/03/2023	22	OUVRIER	CONDUCTEUR
23/03/2023	4	OUVRIER	CONDUCTEUR
28/03/2023	1	OUVRIER	CONDUCTEUR
06/04/2023	4	OUVRIER	CONDUCTEUR
13/04/2023	2	OUVRIER	CONDUCTEUR
06/06/2023	2	OUVRIER	CONDUCTEUR

Les jours de grèves correspondent au mouvement national dans le cadre de la réforme des retraites.

4. Services non effectués, sinistralité et dysfonctionnements divers



Nous pouvons constater que malgré les 478 dysfonctionnements nous n'avons que 161 courses non effectuées, essentiellement due à des grèves nationales du 6 au 8 Mars 2023.





#### 5. Liste des pannes ayant entraîné des annulations de courses

Nous pouvons dire d'une manière globale que le réseau est peu impacté par les pannes. On recense un total de 97 pannes sur l'ensemble de l'année pour seulement 2 courses non effectuées.

La réactivité du service maintenance a permis de limiter l'impact sur le réseau, une cellule dédiée uniquement au dysfonctionnement SAEIV/Billettique.

#### 6. Récapitulatif des pénalités supportées par le concessionnaire

Chaque pénalité reçue fait l'objet d'une analyse, un rappel est immédiatement fait aux conducteurs et/ou à l'exploitation. Les obligations sont évoquées lors de l'intégration des conducteurs et leur sont rappelées fréquemment.

La Quatrième année de DSP, n'a fait l'objet d'aucune pénalité.

#### D. Exploitation du réseau

##### 1. Répartition kilomètre/temps de conduite

Annexe 12 et annexe 13

##### 2. Bilan ligne par ligne des kilomètres réalisés

Annexe 12 et annexe 13

##### 3. Bilan des services réalisés en sous-traitance

Annexe 24

Périmètre 3A	2020-2021 Année 2		Ecart année 1/ année 2	2021-2022 Année 3		Ecart année 2/ année 3
	prévisionnel annexes 2 et 4 - avenant 5	rapport annuel		prévisionnel annexes 2 et 4 - avenant	rapport annuel	
Kilométrage en charge total	1 884 099	2 137 618	-11%	1 886 871	1 882 611	-12%
Kilométrage en charge sous-traité	817 764	1 057 976	-27%	690 954	832 572	-21%
Taux de sous-traitance	43.40%	49.49%		36.62%	44.22%	

Nous constatons une baisse du taux de sous-traitance entre l'année 2 et l'année 3 qui passe de 49.49% à 44.22 % expliqué principalement par le transfert de l'ex-ligne 320 et d'une partie de l'ex-ligne 321(821) sur le Pas de Calais

##### 4. Tableau des modifications de l'offre

Vous trouverez ci-dessous le suivi des UO en lien avec l'exploitation

Unités d'œuvre* à partir de l'AO	Année 3			
	initial	ajustements	final	% évolution
<b>Total km</b>	<b>2 850 305</b>	<b>-262 241</b>	<b>2 588 064</b>	<b>-9%</b>
km en charge	2 137 628	-255 017	1 882 611	-12%
km HLP (haut le pied) et autres	712 677	-7 224	705 453	-1%
<b>Total véhicules</b>	<b>70</b>	<b>-5</b>	<b>65</b>	<b>-7%</b>
en ligne	62	-5	57	-8%
en réserve	8		8	0%
<b>Total heures conducteurs</b>	<b>119 450</b>	<b>-7 044</b>	<b>112 406</b>	<b>-6%</b>
en ligne	66 669	-8 129	58 540	-12%
hlp et autres	52 781	1 085	53 866	2%

##### 5. Vitesse commerciale réelle par ligne (à défaut, vitesse théorique)

#### Annexe 15

##### 6. Mise en perspective de l'évolution de l'offre : analyse et propositions

Voir tableau des modifications en Annexe 14

## E. Fréquentation du réseau

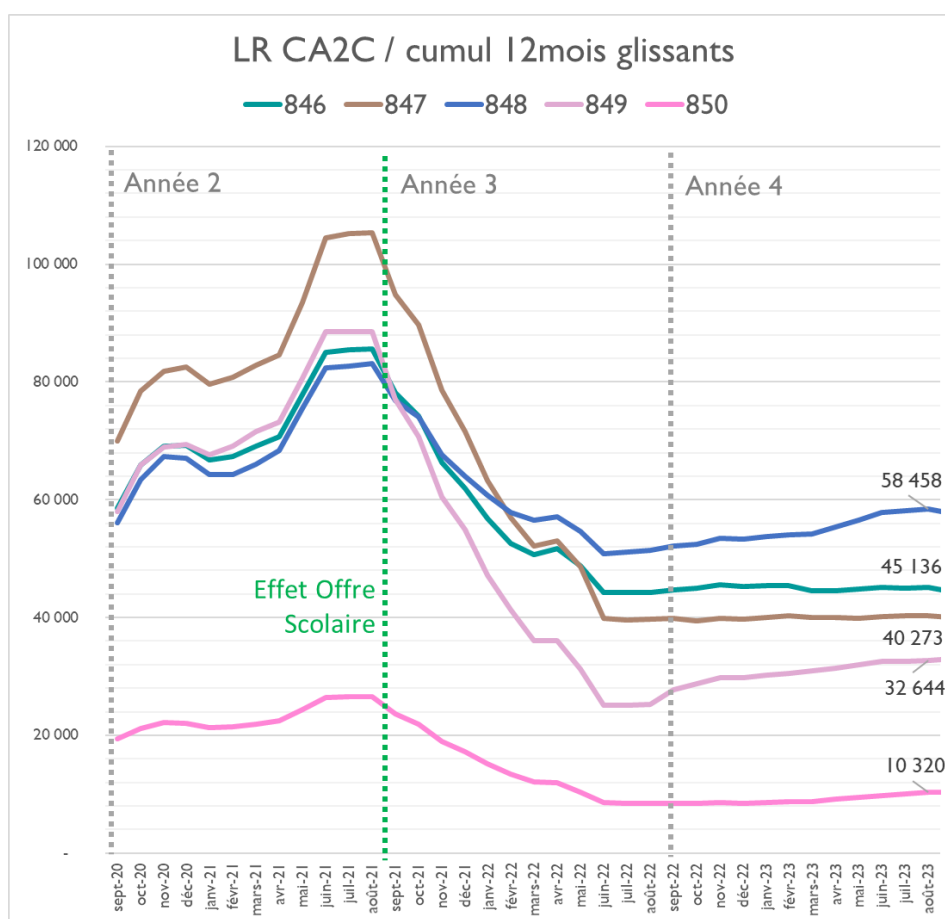
1. Ventilation par ligne et par titre (isoler interurbain/urbain, préciser nature produit des titres)

Vous trouverez le détail de la ventilation en **annexe 22**.

### Lignes régulières

Le niveau de validations commerciales par ligne est un bon indicateur pour orienter les plans d'actions commerciales par secteur géographique, considérant que les usagers scolaires sont captés plus facilement, sans entreprendre des actions coûteuses.

Les courbes de fréquentations cumulées sur 12 mois glissants précédente permettent d'observer la tendance des lignes en neutralisant les effets mensuels. Elles permettent également de déterminer les seuils à franchir de chaque ligne.



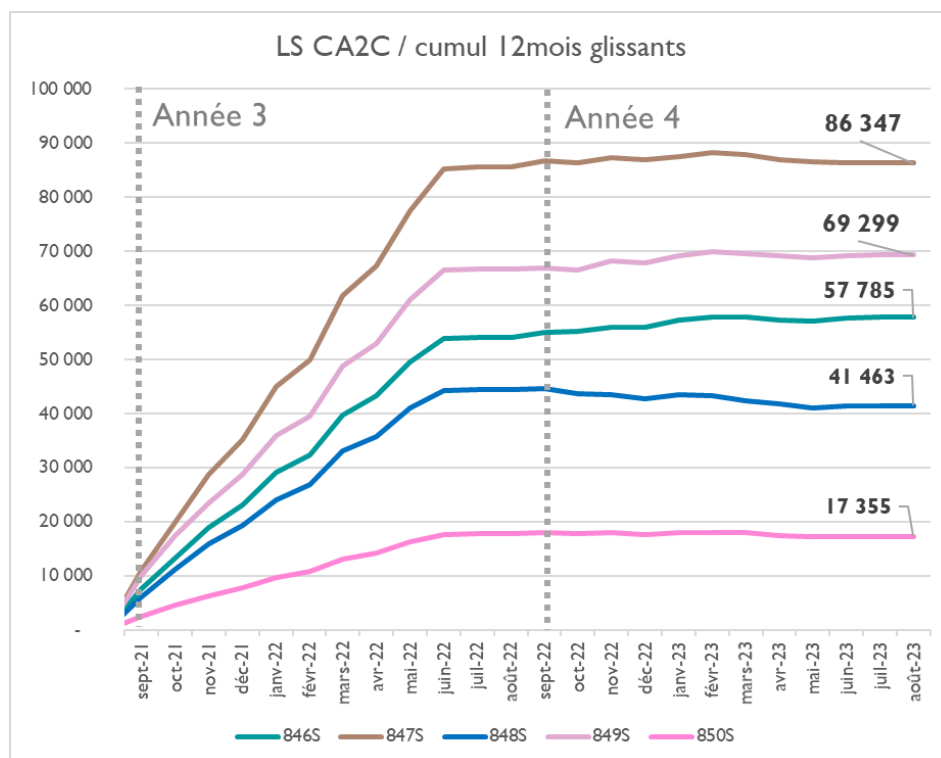
Lignes	Fréquentation 2022 - 2023	Ecart 2021 - 2022
846	44 520	+ 0,8 %
847	40 411	+ 1,2 %
848	57 728	+ 12,1 %
849	34 279	+ 17,6 %
850	10 690	+ 22,3 %

## Lignes scolaires

Pour rappel, l'offre scolaire a été extraite des lignes régulières lors de la rentrée de l'année 3.

La fréquentation scolaire est corrélée directement aux effectifs scolaires des établissements.

Hormis la ligne 848 (Caudry – Busigny – Le Cateau), les lignes scolaires présentent des volumes de fréquentation supérieurs à leur ligne régulière respective.



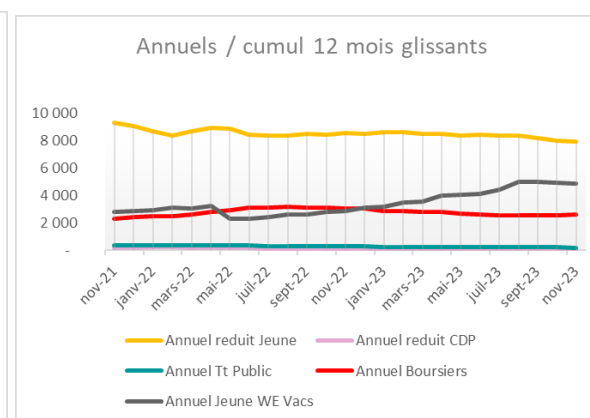
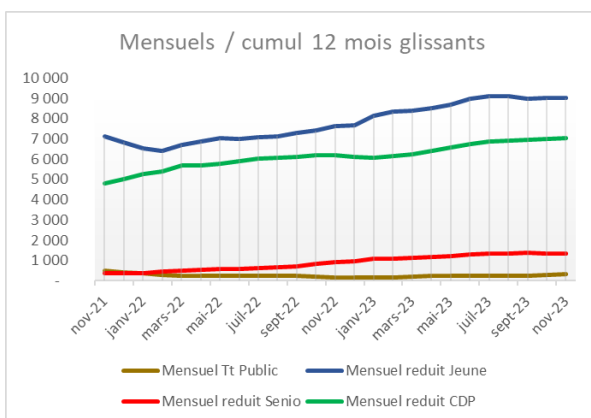
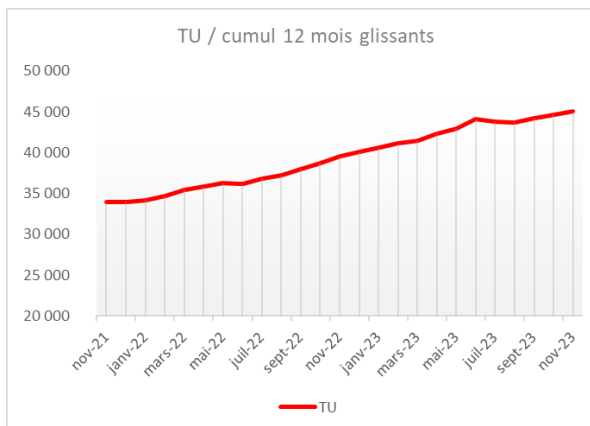
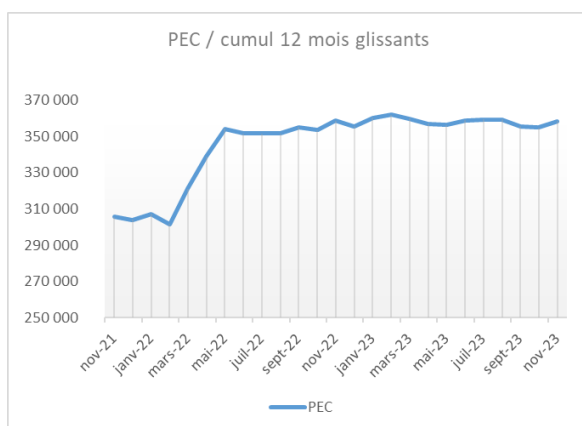
Lignes	Fréquentation 2022 - 2023	Ecart 2021 - 2022
846S	55 848	+ 5 %
847S	87 074	- 0,6 %
848S	38 691	- 6,9 %
849S	69 045	+ 3,6 %
850S	17 575	- 3,5 %

## Fréquentation par titre

Les abonnements et titres unitaires principaux font l'objet d'une présentation particulière dans ce rapport. Comme sur les lignes régulières, les fréquentations par titres sont présentées en cumul 12 mois glissant pour représenter l'évolution du titre.

- Le titre unitaire : +5 723 voyages, soit +15,1% par rapport à l'année 3
- La prise en charge (scolaire) : - 4 305 voyages, soit + 1,2%
- L'abonnement annuel Week-ends et Vacances – de 26 ans : + 2 397 voyages, soit + 91,6%
- L'abonnement annuel réduit -26 ans : -93 voyages, soit -1,1%
- L'abonnement annuel Boursiers : - 524 voyages, soit - 16,9%
- L'abonnement mensuel tout public : +30, soit + 12,9%
- L'abonnement mensuel réduit -26 ans : + 1 820 voyages, soit + 25%
- L'abonnement mensuel réduit Seniors : + 630 voyages, soit + 86,9%
- L'abonnement mensuel réduit Coup de Pouce : + 779 voyages, soit + 12,7%

81,7% de la fréquentation du réseau de la CA2C est scolaire (avec une prise en charge).

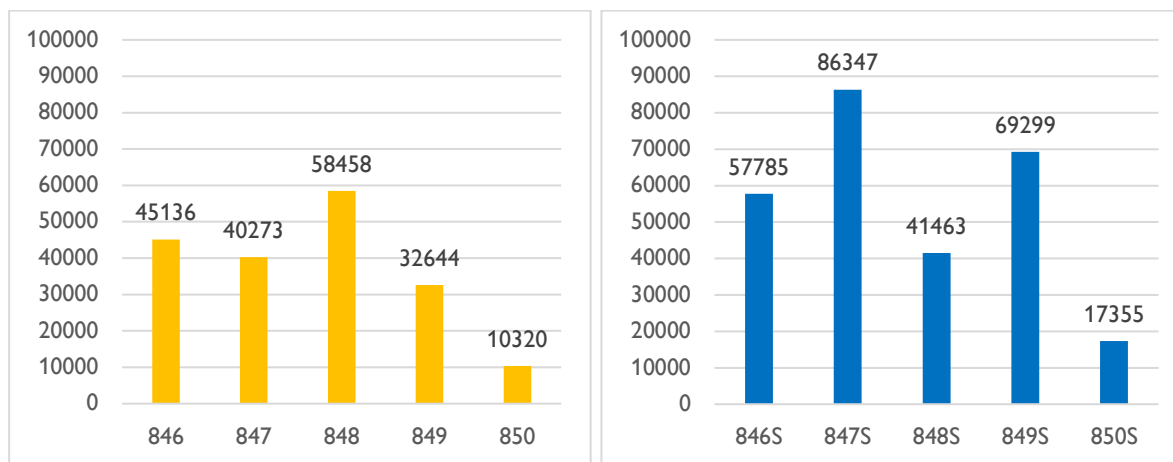


## 2. Tableau des indicateurs (cf IV)

Vous trouverez le détail en **annexe 19**

## 3. Histogramme du nombre de voyage par ligne

Vous trouverez ci-dessous le détail des validations par lignes pour l'année 4.



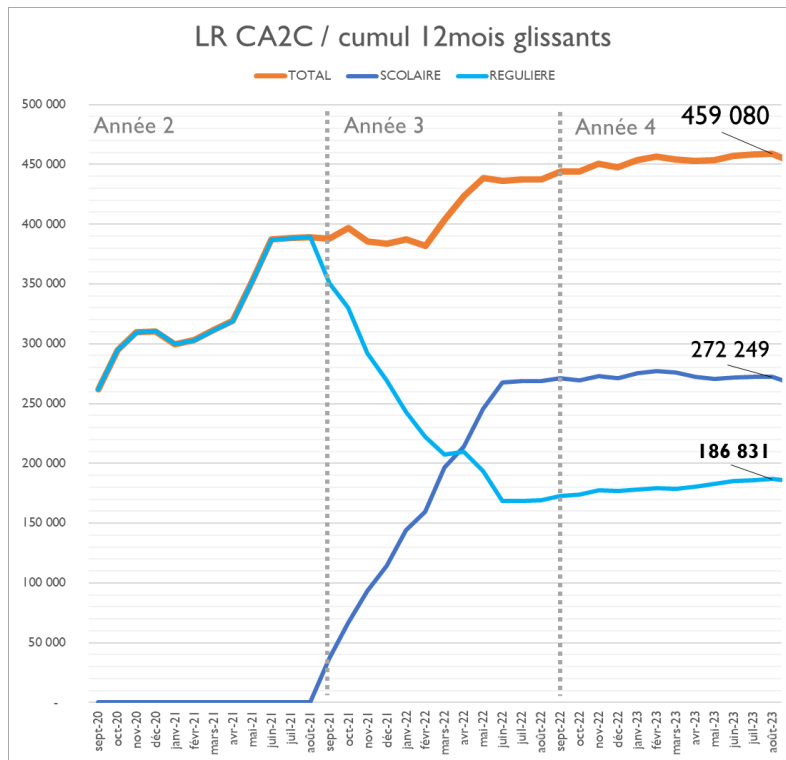
## 4. Mise en perspective et analyse de l'évolution de la fréquentation depuis l'année 1 du contrat

La fréquentation du réseau entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 31 août 2023 (hors fréquentation urbaine) s'élève à 459 080 validations (correspondances comprises), soit +3,4% par rapport à l'année précédente.

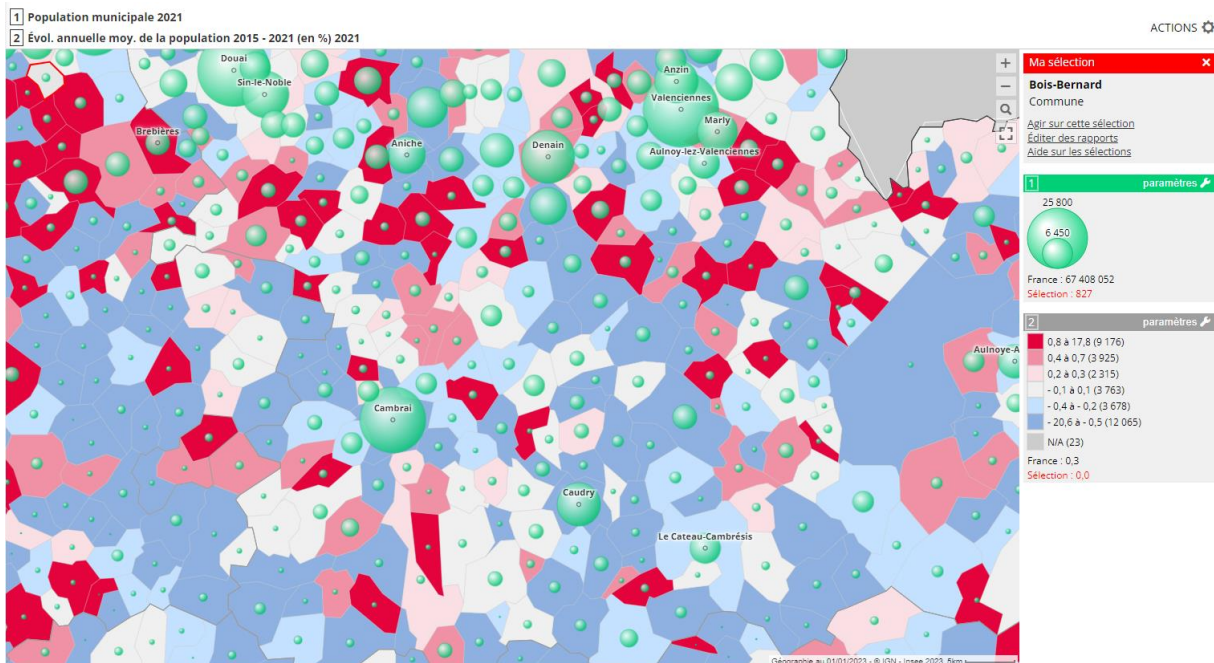
Les lignes à vocations scolaire (en S) représentent 59,3% de la fréquentation totale, pour 40,7% sur les lignes régulières.

Après une année 3 marquée par une progression très importante où les transports publics ont bénéficié de l'effet d'augmentation du prix du carburant, avec presque 50 000 voyages récupérés, l'année 4 est restée dans une bonne dynamique avec + 15 000 voyages.

La part de la fréquentation commerciale sur la fréquentation totale a augmenté de 2 point par rapport à l'année 3. Le nombre de tickets unités vendus et consommés continue d'augmenter fortement (+5 723 tickets vendus).



• Contexte démographique



INSEE – population municipale 2021 / Évol. annuelle moy. de la population 2015 - 2021 (en %)

La reconquête de la fréquentation est positive sur cette année 4, malgré un contexte démographique de baisse démographique dans le secteur géographique du P3.



## **F. Relation avec la clientèle**

1. Analyse des ventes de titres et des effets de la politique tarifaire

**Les annexes 16 et 18** permettent d'identifier :

- Ventilation par ligne et par titre (isoler interurbain/urbain, préciser nature produit des titres) (=E1)
- Analyse du taux de mobilité / usage des titres (ex 1 mensuel tout public est utilisé X fois / mois), trame excel pour chacun des titres de la gamme tarifaire

2. Vision prospective des pratiques et modes de déplacement

## **Annexe 17**

## **G. Présentation du matériel roulant**

1. Inventaire mis-à-jour

Voir **Annexe 20**

2. Suivi du programme d'investissement contractuel

En année 4 de la DSP, 1 véhicule a été renouvelé. Le nombre total de véhicules n'a pas évolué et s'est établi toujours à 33.

3. Age du parc

Au 31/08/2023, l'âge moyen du parc est de 7,88 ans.

4. Maintenance des véhicules

L'équipe maintenance a réalisé 41 opérations de maintenance, hors billettique et systèmes, sur les véhicules de la société dédiée en année 4, dont 33 interventions de maintenance préventive et réglementaire, soit 80% des opérations,



## H. Sécurité sur le réseau

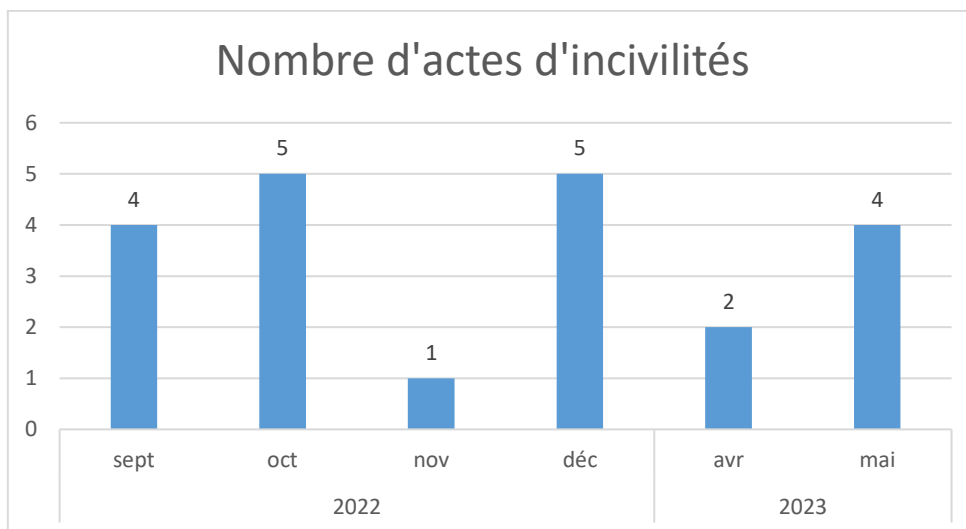
### 1. Nature et importance des problèmes rencontrés sur le réseau : Incivilités, travaux

Date	Périmètre	Lignes	Courses	Lieu	Perturbations à signaler à la Région	Conséquences
13/09/2022	Perimetre_3B	Ligne 849	330		Travaux	Retard > 10 minutes
04/10/2022	Perimetre_3B	Ligne 847	31		Travaux	Retard > 10 minutes
05/01/2023	Perimetre_3B	Ligne 849	420	SAINT HILAIRE	Travaux	Retard > 10 minutes
14/02/2023	Perimetre_3B	Ligne 848	71		Déviations	Arrêt non desservi
08/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	10	bertry	Travaux	Retard > 10 minutes
08/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	20	bertry	Travaux	Retard > 10 minutes
28/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	11	caudry GR	Travaux	Retard < 10 minutes
28/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	30	le cateau GR	Travaux	Retard > 10 minutes
28/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	60	le cateau GR	Travaux	Retard > 10 minutes
28/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	71	caudry GR	Travaux	Retard > 10 minutes
28/03/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	91	caudry GR	Travaux	Retard > 10 minutes
13/06/2023	Perimetre_3B	Ligne 846	50	maurois	Travaux	Retard > 10 minutes

### 2. Le recensement des actes de délinquance

#### a. Volumétrie des actes d'incivilités signalés

Année	Mois	Nombre d'actes d'incivilités
2022	Septembre	4
	Octobre	5
	Novembre	1
	Décembre	5
2023	Avril	2
	Mai	4
Total général		21

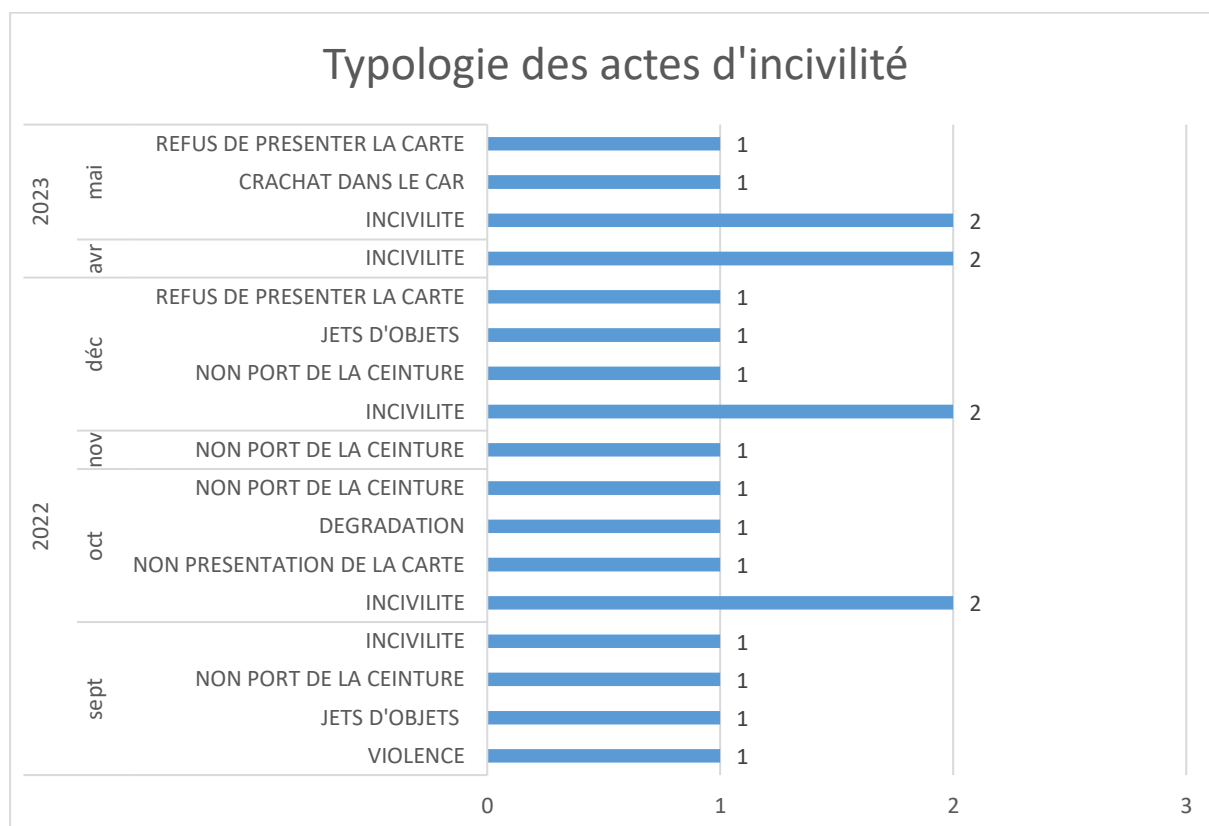


Au cours de l'année 2022-2023, 21 actes d'incivilités ont été remontés par les conducteurs. Il n'y a que peu d'actes d'incivilité par mois.

a. Origine des actes d'incivilité signalés

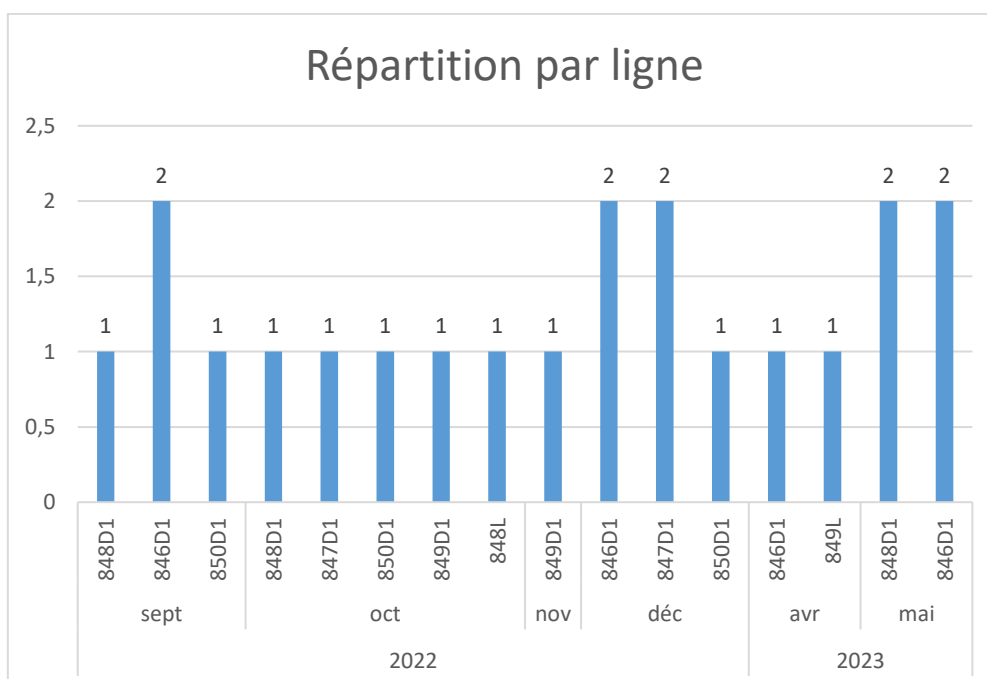
Tout comme les dernières années de DSP, les incivilités concernent des scolaires qui ont été remontées par des feuillets issus du carnet d'incivilité scolaire.

b. Type des actes d'incivilité signalés



Sur les 21 actes d'incivilité, nous retrouvons des actes d'incivilités tels que le chahut, jets d'objets (boulettes de papier), dégradations de l'autocar (sièges et ceintures découpés), des actes de violences, des déplacements, etc. A chaque feuillet jaune émis par un conducteur, celui-ci est transmis à la DTSI et selon les faits, un courrier est envoyé aux parents. Pour les faits les plus graves, tels que les dégradations de l'autocar, l'élève est sanctionné par une suppression temporaire de la gratuité de son titre de transport.

c. Répartition par ligne des actes d'incivilité signalés



Les actes d'incivilités sont répartis de façons équitables sur l'ensemble du réseau ne permettant pas de mettre en évidence une ligne en particulier.



## ***1. Présentation des évolutions des systèmes***

La gestion des systèmes billettique et SAEIV a été confiée au GIE 1234, agissant pour la compte des 4 périmètres du réseau Arc-en-Ciel.

### **1. Système billettique**

Pour la rentrée de l'année 4, la distribution en automatique des PECs a été mise en œuvre avec succès.

En année 4, nous comptabilisons 18 interventions sur le matériel billettique.

2 terminaux de contrôle ont été commandés et sont en attente de livraison.

### **2. Système d'aide à l'exploitation (SAE)**

Après la phase d'installation du matériel, l'année 4 a été consacrée à la prise en main de l'outil de supervision et de statistique.

Notre technicien systèmes est intervenu à 6 reprises pour des problèmes liés aux nouveaux équipements LUMIPLAN/ZENBUS.

### **3. Système information voyageurs (SIV)**

Il n'y a pas eu de changement en année 4 autre que le matériel LUMIPLAN.

### III. DONNEES FINANCIERES

L'analyse des données ci-dessous est faite à partir des données du CEP après application du coefficient K.

**L'annexe 23** reprend le compte d'exploitation à partir de la balance générale de la société dédiée et détaille par onglet les différents recettes et dépenses.

#### A. Le compte de résultat d'exploitation

##### 1. Produits

a. détail des recettes de l'année (par type de tarifs et par ligne)

**Le total des recettes** s'évalue à 3 259 586 € au 31/08/2023.

Ces recettes sont composées :

- des recettes directes pour 90 482 € prenant en compte de ventes de titres provenant des agences commerciales, des dépositaires, du site Web et des ventes des conducteurs

Nature du titre	recettes réelles	
	unités	€ HT
<b>Titres Unitaires</b>		
Ticket unitaire	85 649	77 863 €
Carnet de 10 tickets	212	1 927 €
Titre journée env.		0 €
<b>Abonnements</b>		
Tout public	37	1 009 €
	1	273 €
Réduit	655	5 955 €
	38	3 455 €
<b>Gratuité</b>		
Enfants - 4 ans		0 €
Titulaires du Pass Sécuri'TER		0 €
Jeunes (- 26 ans)		0 €
Etudiants boursiers		0 €
	<b>86 592</b>	<b>90 481</b>

Ces ventes ont fait l'objet d'une répartition entre les 2 périmètres en fonction des validations commerciales. Le poids retenu en année 4 est de 16.21 %(en année 3 est de 15.82%).

Le détail des ventes par titres se trouvent en annexe 6.

- de la contribution régionale pour 3 124 658 €
  - 2 295 176 €HT de contribution fixe
    - Partie fixe révisée pour 2 311 254 €
    - Impact de la diminution des frais de communication : - 16 292 €
  - 202 435 € HT de contribution variable commerciale



- 608 011 € HT de contribution variable scolaire
- 24 940 € HT de compensation PEC suite au passage à la nouvelle grille tarifaire
- Recette de réemploi pour 33 169 €. Il n'y avait pas de recettes de réemploi les années précédentes étant donné le contexte de la crise sanitaire ayant impacté à la baisse et de manière significative le réemploi et les transports occasionnels
- des recettes annexes :
  - 1 372€ HT de duplicatas
  - 0 €HT de Bonus (en attente du détail du calcul du bonus)
  - 3 216 € HT d'autres produits

b. analyse détaillée des écarts entre N et N-1

**Le total des recettes** : nous constatons une hausse des recettes de 359 713 € : 3 231 785 € au 31/08/2023 contre 2 872 073 € au 31/08/2022.

Cette baisse des recettes s'explique :

- + 14 078 € de recettes directes
- + 202 421 de contribution fixe du à la hausse du coefficient d'indexation qui passe de 1.0106 à 1.0940
- +42 642 € de validations commerciales
- +63 217 € de validations scolaires
- + 33 169 € de recettes de réemploi

c. analyse détaillée des écarts entre N et le CEP

**Les recettes directes (après réaffectation du P3A) s'évaluent à 90 482 €** et sont en hausse avec le CEP qui s'évalue à 78 443 €

**La contribution régionale de 3 131 348 €** est en baisse de 97 503 € par rapport au CEP. Cette baisse s'explique de la manière suivante :

- - 16 292 € de partie fixe compte tenue de la réfaction de frais de communication non engagés
- - 81 211 € de baisse de la contribution variable sur les validations :
  - - 82 881 € de baisse de validations commerciales qui s'explique principalement par la suite des baisses de fréquentations constatées après les confinements liés au COVID compte tenu de l'appréhension des usagers à utiliser les transports en commun, l'application des gestes barrières, le recours au télétravail...

	P3B		VALIDATIONS COMMERCIALES					
			EN NOMBRE			EN EURO		
			MOIS	PU	CEP	REEL	VAR	CEP
ANNEE 4	sept-22	2.5158	14 177	7 102	-7 075	35 665	17 867	-17 798
	oct-22	2.5158	9 666	7 546	-2 120	24 317	18 984	-5 333
	nov-22	2.5158	10 955	7 005	-3 950	27 559	17 623	-9 936
	déc-22	2.5158	7 733	6 054	-1 679	19 453	15 230	-4 223
	janv-23	2.5158	13 532	7 179	-6 353	34 043	18 061	-15 983
	févr-23	2.5158	6 444	6 446	2	16 211	16 217	5
	mars-23	2.5158	14 821	7 585	-7 236	37 286	19 082	-18 204
	avr-23	2.5158	6 444	6 402	-42	16 211	16 106	-105
	mai-23	2.5158	12 243	7 080	-5 163	30 801	17 812	-12 990
	juin-23	2.5158	14 177	7 725	-6 452	35 665	19 434	-16 230
	juil-23	2.5158	3 222	5 500	2 278	8 106	13 837	5 731
août-23	2.5158	0	4 843	4 843	0	12 184	12 184	
<b>TOTAL 31/08/2023</b>			<b>113 412</b>	<b>80 467</b>	<b>-32 945</b>	<b>285 316</b>	<b>202 435</b>	<b>-82 881</b>

Les validations commerciales sont à 70.9 % du CEP contre 61.4% du CEP en N-1 : les fréquentations d'après-Covid ne sont donc pas revenus à 100%

Pour rappel et en appui de ce constat, nous avons pu identifier la fréquentation par rapport au CEP sur une période normale avant COVID soit du 01 novembre 2019 au 28 février 2020 (période de référence de validation réelle hors COVID et hors mise en place du contrat).

Le taux de réalisation sur la période évoquée était de 103%

	Saisonnalité année 3	Nbre de validation CEP Année 1	REEL	Taux de réalisation
1 nov 2019 au 28 fev 2020	33.12%	34 151	35 094	103%

- 1 671 € de baisse de validations scolaires.

Le montant des validations scolaires s'élève à 608 011 € soit 100% du CEP contre 539 614 € soit 97% du CEP en N-1.

m	P3B		VALIDATIONS SCOLAIRES						
			EN NOMBRE			EN EURO			
			MOIS	PU	CEP	REEL	VAR	CEP	REEL
ANNEE 4	sept-22	2.2068				0	0	0	0
	oct-22	2.2068	0	2 296	2 296	0	5 067	5 067	
	nov-22	2.2068	34 858	40 666	5 808	76 924	89 742	12 818	
	déc-22	2.2068	24 605	24 988	383	54 299	55 144	844	
	janv-23	2.2068	43 059	45 828	2 769	95 023	101 133	6 110	
	févr-23	2.2068	20 504	23 131	2 627	45 249	51 045	5 796	
	mars-23	2.2068	47 160	47 224	64	104 073	104 214	141	
	avr-23	2.2068	20 504	18 843	-1 661	45 249	41 583	-3 667	
	mai-23	2.2068	38 959	40 210	1 251	85 974	88 735	2 762	
	juin-23	2.2068	45 110	30 309	-14 801	99 548	66 886	-32 663	
	juil-23	2.2068	0	2 022	2 022	0	4 462	4 462	
août-23	2.2068	0	0	0	0	0	0		
<b>TOTAL 31/08/2023</b>			<b>274 760</b>	<b>275 517</b>	<b>757</b>	<b>606 340</b>	<b>608 011</b>	<b>1 671</b>	

**Les recettes de réemploi** s'évaluent à 33 169 € suite à la reprise des transports occasionnels.

**Les recettes annexes** s'évaluent à 4 588 € et sont en baisse de 3 939 € par rapport au CEP. Cette différence s'explique principalement

- Pas de bonus/malus versé (au CEP à 4 414 €)
- par la baisse des duplicatas de 1 952 €
- Par la baisse des amendes de 552 €
- Par la hausse des autres recettes annexes de 2 978 €

## 2. Charges

### a. analyse des écarts entre N et N-1

**Le poste carburant** s'évalue à 195 202 € au 31/08/2023 contre 165 614 € au 31/08/2022 net de refacturation et de TICPE.

Compte	Libellé	31/08/2023		31/08/2022	
		Montant	En litres	Montant	En litres
60210000	Achat carburants	658 711	451 522	638 347	452 083
60310000	Variation stocks matières premières	-20 355	-13 942	-44 379	-33 463
70811500	Refact Carburant	-409 517	-280 491	-384 429	-274 112
79100000	Transferts de charges exploitation	-27 970		-34 592	
74000000	Subventions d'exploitation	-5 667		-9 333	
<b>TOTAL</b>		<b>195 202</b>	<b>157 089</b>	<b>165 614</b>	<b>144 508</b>
	Prix au litre avec TICPE	1.24		1.15	
	Prix au litre hors TICPE	1.46		1.45	

Il fait ressortir un prix moyen au litre de 1.46 € HT hors TICPE (contre 1.45 €HT en n-1) et 1.24 € HT en incluant la TICPE (contre 1.15€HT en n-1). La consommation moyenne des véhicules ressort à 30.74 l/100 kms.

La hausse du prix peut être mise en corrélation avec la hausse du prix moyen CNR cuve entre l'année 3 et l'année 4 du contrat. En effet, le prix moyen CNR cuve a vu une augmentation de +1.14 % entre le 31/08/2022 et le 31/08/2023. Le prix moyen CNR constaté est de 1.52 €. Sur PM2C, le prix moyen est de 1.46 € /litre.

**Le poste lubrifiant** s'évalue à 6 152 € au 31/08/2023 contre 5 787 € au 31/08/ 2022.

**Le poste Pneu** s'évalue à 13 533 € (contre 12 707€ en N-1). Son évaluation est faite par le biais d'un contrat de suivi pneumatique qui se base sur le kilométrage parcouru.. Sa détermination a été faite de la manière suivante : km annuels réels au prix de 2,50 euros pour 100 kilomètres.

**Le poste Pièces détachées** s'évalue à 41 570 € au 31/08/2023 contre 29 064 € en N-1, soit + 12 516 € par rapport à N-1.

**Entretiens et Maintenance** s'évalue à 78 450 € contre 60 153 € contre 90 912 € en N-1 soit + 11 301 € par rapport à N-1.



La comparaison du cout de roulage est en « onglet 2.2 Cout de roulage »

**Le poste Location** s'évalue à 66 802 € (contre 62 746 € en N-1) : soit + 4 055 €.

#61320000	Locations Immobilières	31/08/2023	LOYERS	31/08/2022	LOYERS	var
LE CATEAU - DEPOT	SOMETOM	12 Loyers à 680€+batiloc	9 360	12 Loyers à 680€+batiloc	9 360	0
LE CATEAU - LOCAL	SOMETOM	12 Loyers à 520€	6 240	12 Loyers à 520€	6 240	0
CAUDRY - DEPOT TROISVILLES	SCI LAUDEBA	12 Loyers à 850€ + Batiloc	21 141	12 Loyers à 850€ + Batiloc	18 142	2 999
CAUDRY - AGENCE ESPLANADE/STEPHENSON	MAIRIE	12 Loyers à 450€ + Batiloc	13 152	12 Loyers à 450€ + Batiloc	13 188	-36
MALINCOURT - DEPOT	LEVEAUX					0
VILLERS EN CAUCHY	MAIRIE					0
ATELIER CAMBRAI	SCI AP NOYELLES	12 loyers	16 909	12 loyers	15 816	1 093
TOUR ECLAIRAGE						0
WC LOC						0
<b>TOTAL</b>			<b>66 801</b>		<b>62 746</b>	<b>4 055</b>

**Le poste sous-traitance** s'évalue à 1 143 516 € et se décompose de la manière suivante :

SOUS-TRAITANCE	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020	VAR	VAR %
PMC	774 224	717 335	739 436	730 064	56 889	8%
LIVENAIS	341 650	320 335	299 846	286 697	21 315	7%
LOLLI	27 641	25 650	28 480	24 958	1 991	8%
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 516</b>	<b>1 063 320</b>	<b>1 067 762</b>	<b>1 041 719</b>	<b>80 196</b>	<b>8%</b>

Cette sous-traitance prend en compte les éléments suivant les réfections et majorations en fonction des services réellement réalisés.

Elle est en hausse de 80 196 € par rapport à N-1 notamment du à l'évolution de l'indice d'indexation.

**Le Personnel** s'évalue à 1 075 513 € au 31/08/2023 (contre 850 564 € au 31/08/2022). Il est composé à hauteur de :

- 645 790 au 31/08/2023 contre 451 735 € au 31/08/2022 pour le personnel de conduite (+ 184 094 € par rapport à N-1)

Le nombre d'ETP conduite s'évalue à 17.86 en année 4 contre 12.39 ETP

- 429 723 € au 31/08/2023 contre 388 869 € au 31/08/2022 pour la main d'œuvre indirecte : + 40 854 € par rapport à N-1

La hausse de 40 854 s'explique par une légère hausse du nombre d'ETP (6.87 contre 6.75 en N-1)

Il convient également de noter que :

- Un accord sur la reconnaissance de l'unité économique et sociale « Place Mobilité Cambrésis » a été signé en date du 5 décembre 2019. La signature de cet accord entraîne, entre autre, la mise en place d'un comité d'entreprise.
- un accord de participation a été signé en date du 10 mars 2021. L'accord s'appliquera pour la première fois aux résultats de l'exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021.

Vous trouverez en annexe les clefs de répartition de la main d'œuvre indirecte, salarié par salarié.

**Les assurances** s'évaluent à 43 026 € au 31/08/2023 contre 28 142 € au 31/08/2022. Cette hausse de 14 884 € s'explique par l'augmentation du prix payé par véhicules suite à l'abandon de notre ancienne assurance (prix négocié) d'assurer les autocars et à notre adhésion à Réunir Assurance au 01/01/2023. Cette situation a engendré un quasi doublement de notre cotisation d'assurance par véhicules amenant un prix moyen en année 4 à 3 073 € /véhicule contre 2 010 € / véhicule sur l'année 3.

Il est à noter que les assurances des bungalows sont incluses dans le prix de location du module.

**Les Honoraires** s'évaluent à 27 897 € contre 29 262 € en N-1, soit une baisse de 1 365 €

Compte	Libellé	31/08/2023	31/08/2022	VAR / n-1
62260000	Honoraires comptables	7 570 €	7 000 €	570
62261000	Honoraires - Paies	3 297 €	2 871 €	426
62262000	Honoraires Juridiques	1 317 €	1 177 €	139
62263000	Honoraires CAC	4 945 €	4 861 €	85
62264000	Honoraires Divers	10 768 €	13 352 €	-2 584
	<b>TOTAL</b>	<b>27 897</b>	<b>29 262</b>	<b>-1 365</b>

Cette baisse s'explique principalement par la diminution des honoraires d'accompagnement RH et des frais de recrutement.

## b. analyse des écarts entre N et le CEP N

**Le poste carburant** s'évalue à 195 202 € au 31/12/2023 contre 157 615 € au CEP net de refacturation et de TICPE.

		31/08/2023	
Compte	Libellé	Montant	En litres
60210000	Achat carburants	658 711	451 522
60310000	Variation stocks matières premières	-20 355	-13 942
70811500	Refact Carburant	-409 517	-280 491
79100000	Transferts de charges exploitation	-27 970	
74000000	Subventions d'exploitation	-5 667	
<b>TOTAL</b>		<b>195 202</b>	<b>157 089</b>
	Prix au litre avec TICPE	1.24	
	Prix au litre hors TICPE	1.46	
	Consommation moyenne	30.74	

Le prix au litre avec TICPE ressort à 1.24 € alors qu'au CEP revalorisé il est de 1.15 € au litre (1.04 \*1.1034) soit un impact de + 7.8 %.

Le carburant augmente de 37587 € soit + 13% par rapport au CEP du donc principalement à la hausse du prix du carburant et la hausse de la consommation moyenne.

**Le poste lubrifiant** s'évalue à 6 152 € au 31/08/2023 et diminue de -8 082 € par rapport au CEP.

**Le poste Pneu** s'évalue à 13 533 € en adéquation par rapport au CEP. Son évaluation se base sur un kilométrage annuel réel de 510 964 au prix de 2,60 euro pour 100 kilomètres.

**Le poste Pièces détachées** s'évalue à 41 570 €, en baisse de 4 861€ par rapport au CEP

**Le poste Entretien et Maintenance** s'évalue à 78 450 € contre 67 149€ au CEP, en cohérence donc par rapport au CEP.

La comparaison du cout de roulage est en « onglet 2.2 Cout de roulage »

**Le poste Location** se décompose de la manière suivante :

ANNEE 4	CEP	1.1034		REEL	ECART
		CEP REVALORISE			
<b>Terrains et Locaux</b>					
location dépôt et locaux administratifs Caudry	36 000	39 722		21 141	-18 582
location agence commerciale Caudry	9 600	10 593		13 152	2 559
location remisage Le Cateau Cambrésis	16 800	18 537		15 600	-2 937
location remisage Avesnes-lez-Aubert et Elincourt	6 000	6 620		0	-6 620
participation location ateliers Cambrai y.c.travaux extensio	15 000	16 551		16 909	358
<b>TOTAL</b>	<b>83 400</b>	<b>92 024</b>		<b>66 801</b>	<b>-25 222</b>

Il est en baisse de 25 222 € par rapport au CEP du principalement au cout relatif au dépôt de Caudry (-18 K€). La baisse s'explique par une meilleure négociation du loyer par rapport aux estimations

**Le poste sous-traitance** s'évalue à 1 1 43 516 € et se décompose de la manière suivante :

SOUS-TRAITANCE	31/08/2023
PMC	774 224
LIVENAIS	341 650
LOLLI	27 641
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 516</b>

Cette sous-traitance prend en compte les éléments suivants les réfections et majorations en fonction des services réellement réalisés.

Elle est en hausse de 367 240 € dû aux services effectués principalement par Place Mobilité Cambrésis.

**Le Personnel** s'évalue à 1 075 513 € au 31/08/2023. Il est composé à hauteur de 645 790 € pour le personnel de conduite et 429 723 € pour la main d'œuvre indirecte.

Nous constatons un écart de + 57 121 € par rapport au CEP sur le personnel de conduite

Le poids des ETP annuels qui s'évalue à 17.86 au niveau de la société dédiée (13.81 au CEP).

Nous constatons un écart de – 172 800 € de charges de main d'œuvre indirecte par rapport au CEP :

Le nombre d'ETP s'évalue à 6.87 ETP en réel contre 9.94 ETP au CEP. Cette diminution de 3.07 ETP se justifie :

**Total personnel de structure**

MAIN D'ŒUVRE INDIRECTE	1.1034					
	A4 CEP	A4 Rapport annuel ETP	A4 CEP REVALORISE MONTANT	A4 Rapport annuel MONTANT	VAR ETP	VAR MONTANT
<b>Personnel mis à disposition rémunéré par facturation</b>						
Poste 1 - Direction Générale	0.40	0.39	44 136	74 512	-0.01	30 376
Poste 2 - Marketing - communication - action commerciale - RP	0.24	0.28	17 041	22 023	0.04	4 982
Poste 3 - RH - paye -social	0.35	0.34	24 851	24 111	-0.01	-740
Poste 4 - Comptabilité - finance - contrôle de gestion	0.60	0.66	36 212	38 480	0.06	2 268
Poste 5 - Direction technique matériel roulant et installations	0.20	0.12	15 621	4 328	-0.08	-11 293
Poste 6 - Informatique - systèmes d'information - matériel embarqué	0.90	0.00	74 554	0	-0.90	-74 554
Poste 7 - Qualité, environnement, sécurité (QSE)	0.25	0.31	15 076	15 246	0.06	169
Poste 8 - Agent d'exploitation et de régulation	1.00	1.27	53 002	75 855	0.27	22 854
<b>Total personnel d'encadrement / maîtrise imputé directement (société dédiée) nb : personnel d'atelier dans coûts roulants</b>						
Poste 1 - Direction d'exploitation	1.00	0.35	84 803	59 351	-0.65	-25 452
Poste 2 - Adjoint d'exploitation, responsable planning	1.00	0.30	58 302	11 653	-0.70	-46 649
Poste 3 - Contrôle voyageurs et qualité 1	1.00	0.20	53 638	15 793	-0.80	-37 845
Poste 4 - Contrôle voyageurs et qualité 2		0.20		6 559	0.20	6 559
Poste 5 - Agent de régulation		0.20		7 115	0.20	7 115
Poste 6 - Assistant marketing commercial, renfort agence, dépositaires	1.00	0.50	48 973	20 089	-0.50	-28 885
Poste 7 - Personnel commercial (agence)	1.00	1.05	41 977	42 763	0.05	786
Poste 8 - Personnel commercial (renforts été / rentrée)	0.50	0.00	19 823	0	-0.50	-19 823
Poste 9 - Technicien billettique		0.20		10 169	0.20	10 169
Poste 10 - Agent d'entretien	0.50	0.50	14 514	1 677	0.00	-12 838
<b>TOTAL</b>	<b>9.94</b>	<b>6.87</b>	<b>602 523</b>	<b>429 723</b>	<b>-3.07</b>	<b>-172 800</b>

Il est à noter que la prestation informatique est externalisé au niveau du Groupe Place Mobilité.

**Les assurances** s'évaluent à 43 026 € et diminuent de 3 736 € par rapport au CEP :

		1.1034			
ANNEE 4	Assurances	CEP	CEP REVALORISE	REEL	ECART
	Assurance flotte (hors véhicules de service)	35 100	38 729	40 815	2 086
	Assurances véhicules de service	1 780	1 964		-1 964
	Assurances RC entreprise	1 900	2 096	1 936	-160
	Assurances RC /Incendie... Agence commerciale	500	552		-552
	Assurances RC / vol Incendie... Dépôt, locaux adm	3 100	3 421	274	-3 146
		<b>42 380</b>	<b>46 762</b>	<b>43 026</b>	<b>-3 736</b>

- + 2 086€ sur l'assurance Véhicule
- - 160 € de RC entreprises
- -1 964 €, l'assurance véhicules de services
- - 552 € Assurance RC Agence commerciale compris dans le prix de location des bâtiments modulaires
- - 3 146 € et RC vol incendie locaux

Il est à noter que les assurances des bungalows sont incluses dans le prix de location du module.

**Les Honoraires** s'évaluent à 27 897 € (hors DEIC) et sont en hausse de 3622 € par rapport au CEP expliqué principalement par l'augmentation des honoraires RH

		1.1034				
ANNEE 4	Honoraires	CEP	CEP REVALORISE	REEL	ECART / CEP	VAR / N-1
	Assistance juridique	2 000	2 207	1 317	-890	-3 544
	Expert comptable	8 000	8 827	7 570	-1 257	-4 905
	Commissaire aux comptes	5 000	5 517	4 945	-572	1 196
	Abonnement avocat social et accompagnement RH	6 000	6 620	10 818	4 198	10 818
	Autres honoraires	1 000	1 103	3 247	2 144	-26 015
	<b>TOTAL</b>	<b>22 000</b>	<b>24 275</b>	<b>27 897</b>	<b>3 622</b>	<b>-22 449</b>

- c. focus sur les charges de structures : méthode de répartition employée et détail de la répartition

Vous trouverez le détail des charges de structures comparé au CEP dans l'onglet 2.11 « Charges de structures ».

Les charges de structures s'évaluent à 166 042 € au 31/08/2023 contre 233 346 € au CEP

Elles sont composées principalement de :

- 56 656 € de provisions dues aux véhicules électriques
- 58 000 € de frais de siège (idem par rapport au CEP)

Les charges des structures sont en baisse de 16 733€ par rapport CEP.

	ANNEE 4			
	23 180	25 577	14 709	-10 867
<b>Frais d'exploitation</b>				
Fournitures matériel outillage d'exploitation	400	441	0	-441
<i>Chaines, Extincteurs, Marteaux, Pharmacie, Sacoche, caisses</i>	400	441		-441
		0		
Fournitures matériel outillage d'atelier	2 000	2 207	2 361	155
		0		
Véhicules de service + entretien	19 280	21 274	1 670	-19 603
		0		
Frais divers d'exploitation	1 500	1 655	10 678	9 023
<b>Autres Frais généraux</b>	<b>243 982</b>	<b>269 210</b>	<b>198 136</b>	<b>-71 073</b>
<b>Autres frais généraux</b>	<b>130 041</b>	<b>143 488</b>	<b>115 861</b>	<b>-27 627</b>
<i>Locaux d'exploitation et administratifs</i>	16 101	17 766	33 586	15 820
<i>Agence commerciale</i>	10 718	11 826	8 738	-3 088
		0		0
		0		
<i>Structure dédiée :</i>	7 189	7 933	420	-7 513
		0		
<i>Divers frais généraux</i>	96 033	105 963	73 117	-32 846
Charges financières (hors matériel roulant)	2 950	3 255	3 965	710
		0		
Provision pour pénalités	0	0		0
		0		
Provision pour aléas	57 112	63 018	31 507	-31 510
<b>Marge du délégataire</b>				
		0		
TOTAL	211 479	233 346	166 042	-67 304

Les principales évolutions :

- - 19 603€ de véhicules de services qui ont été mutualisés avec le P3A
- - 28 565 € de divers frais généraux principalement du à la baisse des frais d'assistance technique
- - 47 914 € de provision pour aléas du à la reprise d'une provision prud'homale.

- d. focus sur les dépenses d'investissement N (matériel roulant et gros entretien): à l'aide d'un état des dépenses d'investissement (entrées, sorties, amortissement, vnc)

**Le matériel roulant** : les véhicules utilisés sur la DSP sont acquis par la société de services Place Entreprises qui les loue à la société dédiée et aux sous-traitants du groupement d'entreprises Place Mobilité.

Comme mentionnée lors de la réponse à l'appel d'offre, les accords de financement mis en place au profit de Place Mobilité ont été les suivants ;

- la durée du financement : 96 mois pour des véhicules neufs avec une valeur résiduelle de 20% pour les véhicules de type « standard » arrivant neufs en début de contrat
- Pour les véhicules d'occasion, la durée du financement varie en fonction de l'âge du véhicule avec une valeur résiduelle de 1%. Le principe mentionné d'une durée égale à 12 ans moins l'âge du véhicule au moment de son financement (par exemple, si âge = 7 ans, alors durée de financement = 5 ans) a en partie été respectée selon les possibilités des financements bancaires.
- Pour les véhicules légers : le financement a été fait sur 36 mois avec une VR à 1%



Les loyers financiers s'évaluent à 221 700 € contre 358 128 € au CEP pour le financement des autocars. L'écart s'explique principalement par l'absence de l'investissement des 3 véhicules électriques compte-tenu de la mise en liquidation judiciaire du fournisseur et de la difficulté à retrouver un fournisseur permettant de correspondre aux cahiers des charges et à une maintenance performante.

Une provision pour risque a d'ailleurs été comptabilisée afin de pallier à ce manque de financement à hauteur de 66 618 €.

**Les dotations aux amortissements liés à la billetterie** sont de 6 393 € et en baisse de 11 337 € par rapport aux CEP.

**Les autres investissements** sont de 14 526 € et en baisse de 7 816 € par rapport aux CEP expliqué principalement pour 6 469 € de chargeur et de valise de contrôle pour les véhicules électriques.

- e. détail des principales opérations de sous-traitance de l'année

Le détail du poste de sous –traitance se trouve dans l’onglet 2.4 sous –traitance.

La sous-traitance représente 1 143 515€ soit 35.1 %% du total des recettes.

Elle est principalement effectuée par PMC à hauteur de 68% et par LIVENAIIS pour 30%.

SOUS-TRAITANCE	31/08/2023	Poids
PMC	774 224	68%
LIVENAIIS	341 650	30%
LOLLI	27 641	2%
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 516</b>	<b>100%</b>

### 3. Résultat

#### a. analyse des écarts entre N et N-1

Le résultat ressort à 39 246 € au 31/08/2023 contre - 14 394 € au 31/08/2022 en N-1.

Cette hausse de résultat de 53 640 € peut se résumer :

- une hausse de 14 078 € de ventes de titres
- une hausse de la fréquentation engendrant une hausse de la contribution variable de 112 764 €

#### b. analyse des écarts entre N et le CEP

Le résultat ressort à 39 246 € contre 120 671 € soit – 81 426€ par rapport au CEP. Cette diminution s’explique par une baisse du CA sur la partie variable relative aux fréquentations commerciales.

## **B. Les engagements à incidences financières**

La société AJP GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENTS a obtenu auprès de son partenaire bancaire CIC une garantie à première demande spécifique pour le P3B, d’un montant de 250 000 €.

Il n’y a pas eu d’activation depuis le début du contrat.

## **C. Les comptes sociaux du concessionnaire**

*(sociétés membres du GME ou société dédiée) et les attestations des commissaires aux comptes*





**D. Le bilan des activités réalisées pour le compte de tiers**

Pas d'activités réalisés pour le compte de tiers.

## **IV. RATIOS SYNTHETIQUES**

Les ratios se trouvent en annexe19

## **V. DONNEES COMPTABLES**

Les données comptables se trouvent en Annexe 25 :

- Balance générale au 31/08/2023
- Grand livre générale au 31/08/2023
- Plaquette des comptes au 31/08/2023



Annexes :

Annexe 1 – Effectif global du personnel en ETP

Annexe 2 – Formation du personnel

Annexe 3 – Programme d'investissement pour la billettique, le SAE et le SIV

Annexe 4 – Information du public et modalités marketing

Annexe 5 – Enquêtes et sondages

Annexe 6 – Modalités de distribution des titres

Annexe 7 – Réclamations

Annexe 8 – Taux de contrôles et de fraudes et constats d'infractions

Annexe 9 – Récapitulatifs du nombre de jours de grève et de l'absentéisme

Annexe 10 – Récapitulatif des services non effectués et des pannes

Annexe 11 – Pénalités

Annexe 12 - Récapitulatifs unités d'œuvre par ligne et par véhicule + graphycage au bilan 31 août

Annexe 13 – Tableau répartition kilomètre/temps de conduite

Annexe 14 – Modifications et impacts de l'offre kilométrique (incidences)

Annexe 15 – Vitesse commerciale en charge et vitesse commerciale à vide

Annexe 16 – Ventilation des validations par ligne et par titre, par mois et total sur l'année

Annexe 17 – Mobilité des titres annuels et Scolaire des prises en charge du réseau régional

Annexe 18 – Ventes croisées par ligne et par titre du réseau régional, et ventes par dépositaires, sites internet

Annexe 19 – Indicateurs

Annexe 20 – Inventaire du matériel roulant

Annexe 21 – Inventaire du matériel embarqué (billettique, SIV, SAE)

Annexe 22.1- Ventilation par ligne des validations interurbaines commerciales, scolaires, 1ères montées et correspondances sur année scolaire (avec distinction PS et VS)

Annexe 22.2- Validations urbaines par ligne sur l'année scolaire (avec distinction PS et VS)

Annexe 23- Données financières

Annexe 24 Suivi des services en sous-traitance



Annexe 25 Extraits comptables

Annexe 26 Fichier des immobilisations

Annexe 27 Bonus Malus

L'ensemble des annexes sont consultables sur demande  
à l'adresse suivante :  
[transport@caudresis-catesis.fr](mailto:transport@caudresis-catesis.fr)

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_30
Objet :	Délibération 2024/30 portant présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200030633-20240415-2024_30-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240415-2024_30-DE-1-1_0.xml	text/xml	993 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 30.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240415-2024_30-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	4.7 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2024 à 08h44min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2024 à 08h45min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2024 à 08h45min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2024 à 08h45min47s	Reçu par le MI le 2024-04-19